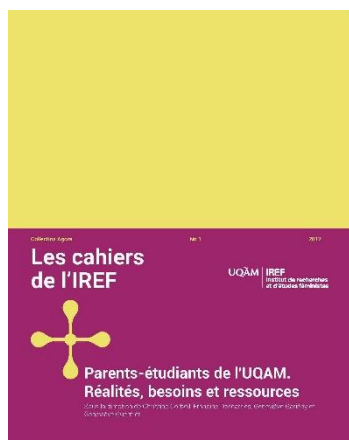




Cahiers de l'IREF – Collection Agora – Numéro 1

Parents-étudiants de l'UQAM. Réalités, besoins et ressources

Corbeil, Christine, Francine Descarries, Geneviève Gariépy et Geneviève Guénier.

Mots clefs : 2000-2010; division sexuelle du travail; égalité; études féministes; Montréal; sciences sociales; travail.

Pour citer cet article

Corbeil, Christine, Francine Descarries, Geneviève Gariépy et Geneviève Guénier (dir.), 2011, *Parents-étudiants de l'UQAM: Réalités, besoins et ressources*, Cahier de l'IREF no1. En ligne sur PréfiX, <https://revues.uqam.ca/prefix/numeros-cahier-iref/cahier-1/>.

ISSN 3110-9489

ISBN: 978-2-922045-33-8

Ce travail est sous une licence [CC BY-NC-ND 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/).

**Christine Corbeil
Francine Descarries
Geneviève Gariépy
Geneviève Guernier**

Parents-étudiants de l'UQAM

Réalités, besoins et ressources

**Institut de recherches et d'études féministes
Université du Québec à Montréal**

La collection Agora des Cahiers de l'IREF est consacrée à la publication de rapports de recherche, d'actes de colloque et d'essais.

Les manuscrits publiés sont soumis à un comité de lecture.

Distribution : **Institut de recherches et d'études féministes**
Université du Québec à Montréal
Téléphone : (514) 987-6587
Télécopieur : (514) 987-6742
Courriel : iref@uqam.ca
Commande par Internet : www.iref.uqam.ca

Adresse postale :
Case postale 8888, Succursale Centre-ville
Montréal, Québec
Canada H3C 3P8
Adresse municipale :
Pavillon 210 Sainte-Catherine Est
Local VA-2200
Montréal

Institut de recherches et d'études féministes
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2011
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISBN : 978-2-922045-33-8

Les textes publiés dans les Cahiers de l'IREF n'engagent que la responsabilité de leurs auteures.

Couverture : Service des communications, UQAM.

Table des matières

Liste des tableaux	vii
Remerciements	ix
Préambule	1
Chapitre 1 Méthodologie.....	7
Chapitre 2 Les parents-étudiants de l'UQAM : données personnelles	11
Chapitre 3 Situation financière des parents-étudiants.....	21
Chapitre 4 Parcours universitaire des parents-étudiants.....	31
Chapitre 5 Perceptions des parents-étudiants quant à leur rapport aux études et au partage des tâches	41
Chapitre 6 Mesures de soutien aux parents-étudiants et recommandations.....	57
Annexe Questionnaire d'enquête	61

Liste des tableaux

Tableau 1 : Répartition des parents-étudiants, selon le sexe	11
Tableau 2 : Répartition des parents-étudiants, selon l'âge et le sexe	12
Tableau 3 : Répartition des parents-étudiants, selon le lieu de naissance et le sexe	13
Tableau 4 : Répartition des parents-étudiants nés hors du Canada, selon le nombre d'années de résidence dans la région de Montréal et le sexe	13
Tableau 5 : Répartition des parents-étudiants, selon la cohabitation avec un-e conjoint-e et le sexe	14
Tableau 6 : Répartition des parents-étudiants, selon le statut étudiant du-de la conjoint-e et le sexe	14
Tableau 7 : Répartition des parents-étudiants, selon le nombre d'enfants et le sexe	15
Tableau 8 : Répartition des parents-étudiants, selon l'âge du plus jeune enfant et le sexe	15
Tableau 9 : Répartition des parents-étudiants dont les enfants, admissibles, fréquentent un CPE de l'UQAM, selon le sexe	16
Tableau 10 : Répartition des parents-étudiants, selon qu'ils ont effectué ou non une démarche pour inscrire leur-s enfant-s à un CPE de l'UQAM, selon le sexe	16
Tableau 11 : Répartition des parents-étudiants bénéficiant d'un réseau de soutien gratuit pour s'occuper de leurs enfants, selon le sexe	17
Tableau 12 : Répartition des parents-étudiants bénéficiant d'un réseau de soutien gratuit, selon qu'elle, il cohabite avec un conjoint ou non et le sexe	17
Tableau 13 : Répartition des parents-étudiants recevant un soutien gratuit selon le nombre d'heures d'aide hebdomadaire reçues, le statut conjugal et le sexe	18
Tableau 14 : Répartition des parents-étudiants résidant dans la région de Montréal depuis 5 ans et moins, selon l'accès à un réseau de soutien gratuit et le sexe	19
Tableau 15 : Répartition des parents-étudiants occupant un emploi, selon le sexe	21
Tableau 16 : Répartition des parents-étudiants, selon le nombre d'heures consacrées au travail salarié par semaine, selon le sexe	22
Tableau 17 : Répartition des parents-étudiants, selon leur revenu brut annuel et le sexe	22
Tableau 18 : Répartition des parents-étudiants, selon l'occupation d'un emploi à l'été 2006 et le sexe	23
Tableau 19 : Répartition des parents-étudiants, selon le revenu tiré de l'emploi d'été et le sexe	23
Tableau 20 : Répartition des parents-étudiants, selon l'accès à l'aide financière aux études (AFE) du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et le sexe	24
Tableau 21 : Répartition des parents-étudiants, selon le montant reçu de l'AFE et le sexe	24
Tableau 22 : Répartition des parents-étudiants, selon le montant reçu de l'AFE sous forme de prêt et le sexe	25
Tableau 23 : Répartition des parents-étudiants selon le statut d'emploi, le montant reçu par les bénéficiaires de l'AFE et le sexe	26
Tableau 24 : Répartition des parents-étudiants, selon leur évaluation de leur situation financière et le sexe	26
Tableau 25 : Répartition des parents-étudiants, selon leur statut d'emploi, l'évaluation de leur situation financière et le sexe	28
Tableau 26 : Répartition des parents-étudiants, selon la cohabitation avec un-e conjoint-e, l'évaluation de leur situation financière et le sexe	29
Tableau 27 : Répartition des parents-étudiants qui ont répondu à l'enquête et distribution de la population étudiante de l'UQAM, selon la faculté et le sexe	32
Tableau 28 : Répartition des parents-étudiants, selon les cycles d'études et le sexe	33
Tableau 29 : Répartition des parents-étudiants, selon les cycles d'études, l'âge et le sexe	34
Tableau 30 : Répartition des parents-étudiants, selon le régime d'études et le sexe	35

Tableau 31 : Répartition des parents-étudiants, selon le cycle, le régime d'études et le sexe	36
Tableau 32 : Répartition des parents-étudiants, selon le régime d'études, la détention d'un emploi et le sexe	37
Tableau 33 : Répartition des parents-étudiants, selon le nombre d'heures passées en cours par semaine et le sexe	37
Tableau 34 : Répartition des parents-étudiants, selon le total des heures consacrées au travail scolaire et le sexe	38
Tableau 35 : Répartition des parents-étudiants, selon le nombre total d'heures consacrées aux études, le statut en emploi et le sexe	39
Tableau 36 : Interruption des études universitaires, selon le sexe	39
Tableau 37 : Raisons d'interruption des études universitaires, selon le sexe	40
Tableau 38 : Répartition des parents-étudiants, selon leur appréciation de leur parcours scolaire et le sexe.....	41
Tableau 39 : Répartition des parents-étudiants, selon leur rapport à leurs parcours scolaire, le nombre total d'heures consacrées aux études et le sexe	42
Tableau 40 : Répartition des parents-étudiants satisfaits de leur parcours scolaire, selon l'âge du plus jeune enfant et le sexe	43
Tableau 41 : Répartition des parents-étudiants, selon la cohabitation avec un-e conjoint-e, leur rapport à leurs parcours scolaire et le sexe.....	44
Tableau 42 : Répartition des parents-étudiants, selon leur appréciation de leurs résultats scolaires et le sexe	45
Tableau 43 : Répartition des parents-étudiants, selon leur appréciation de leur passage à l'université et le sexe	45
Tableau 44 : Répartition des parents-étudiants, selon le cycle d'études, l'appréciation de leur passage à l'université et le sexe	46
Tableau 45 : Répartition des parents-étudiants, le nombre total d'heures consacrées à leurs études, l'appréciation de leur passage à l'université et le sexe.....	47
Tableau 46 : Répartition des parents-étudiants, selon leur appréciation du temps consacré à leurs études et le sexe	48
Tableau 47 : Répartition des parents-étudiants, selon leur appréciation du temps consacré à leur famille et le sexe	48
Tableau 48 : Répartition des principales causes d'insatisfaction des parents-étudiants en regard de la situation aux études, selon le sexe	50
Tableau 49 : Répartition du partage des tâches domestiques et responsabilités familiales, selon le sexe	55
Tableau 50 : Répartition des mesures de soutien souhaitées par les parents-étudiants, selon le sexe	58

Remerciements

La présente recherche a bénéficié du soutien et de la collaboration de nombreuses personnes à l'UQAM. Mentionnons d'abord l'appui reçu des Services à la vie étudiante (SVE) et du Groupe de travail sur la conciliation études-famille, mis sur pied en mars 2006, lors du démarrage du projet. Nos remerciements vont également au Bureau de la recherche institutionnelle (BRI) pour leur apport dans la préparation et la gestion du sondage et à Mme Sylvie Bonin, agente de recherche à la Direction de l'analyse et de la recherche institutionnelle de l'Université du Québec, qui a mis à notre disposition les données des enquêtes ICOPE (2001 et 2006) et préparé, spécialement pour nous, des croisements de variables touchant la population des parents-étudiants de l'UQAM. Nous ne saurions passer sous silence la collaboration des directions des trois Centres de la Petite Enfance (CPE) de l'UQAM. Le projet de recherche a été déposé à l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF) qui en assure la coordination.

La recherche a été rendue possible grâce au soutien financier du Secrétariat à la condition féminine et du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec, du Syndicat des étudiant-e-s employé-e-s de l'UQAM (SETUE), des Associations étudiantes facultaires et de la Faculté des sciences humaines de l'UQAM ainsi que des Services à la vie étudiante (SVE).

Préambule

La recherche *Connaître les parents-étudiants de l'UQAM. Réalités, besoins et ressources* a été entreprise avec comme objectifs de développer une meilleure connaissance de la population des parents-étudiants de l'UQAM, de soutenir l'élaboration de stratégies et de mesures institutionnelles susceptibles de faciliter la poursuite des études et de favoriser l'accès au diplôme universitaire.

La question de l'articulation famille-travail¹ occupe les esprits depuis plusieurs décennies. Bien que de nombreux aménagements restent à faire, des employeurs des secteurs privés et publics ont déjà été sensibilisés à cette problématique et des mesures ont été mises en place dans certaines entreprises. Ces mesures sont le résultat de moyens incitatifs proposés par des gouvernements successifs et de pressions exercées par les groupes de femmes, les organisations syndicales ou parapubliques ou encore par certains comités d'entreprises.

Par contre, la question de l'articulation études-famille, quant à elle, reste à ce jour peu documentée et les mesures mises à la disposition des parents-étudiants sont encore à l'état embryonnaire ou ponctuel². Une première étape du présent projet a permis d'esquisser, à partir d'une revue documentaire, un portrait général de la situation des parents-étudiants au Québec et de faire l'inventaire des services offerts par les gouvernements et les universités.

La deuxième étape du projet a été consacrée à la réalisation d'un sondage par questionnaire afin de connaître les réalités et les besoins des parents-étudiants à l'UQAM. Nous présentons dans les pages qui suivent l'analyse des résultats de ce sondage auquel plus de 750 parents-étudiants ont participé au semestre d'hiver 2007.

Trois questions ont plus spécifiquement encadré la démarche de recherche et constituent les grandes dimensions autour desquelles le questionnaire d'enquête a été construit :

- o Qui sont les parents-étudiants de l'UQAM et quelle est leur situation ?
- o Comment vivent-ils l'articulation études-famille ?
- o Quels sont leurs besoins et leurs ressources ?

La présente recherche a été alimentée par les analyses féministes portant sur l'articulation travail-famille, et notamment par les travaux que nous avons menés antérieurement sur ce thème (Descarries et Corbeil, 2002). De nombreux liens peuvent être établis entre la situation des parents-travailleurs et celle des parents-étudiants qui doivent souvent composer non seulement avec une vie personnelle, une famille et des études, mais aussi avec un emploi. La réflexion sur l'articulation études-famille vient donc s'ajouter à la réflexion globale sur les conditions à développer pour garantir une égalité de droits et de faits entre les hommes et les femmes, tant dans l'espace privé que dans l'espace public.

¹ Dans le présent document, nous utilisons le terme « articulation » études-famille plutôt que de nous référer au concept de conciliation. En effet, ce dernier « paraît suggérer a priori la compatibilité de deux univers et mettre l'accent sur les pratiques et stratégies individuelles et ponctuelles développées afin de les harmoniser plutôt que sur les dimensions collectives du problème ou de la solution » (Francine Descarries et Christine Corbeil, (2002), « Articulation famille/travail : quelles réalités se cachent derrière la formule ? », dans *Espaces et temps de la maternité*, Francine Descarries et Christine Corbeil (dir.), Montréal : Les éditions du remue-ménage, p. 467-468).

² Les mesures et les services disponibles dans les universités et les cégeps québécois sont répertoriés dans la première partie du rapport de recherche diffusée en février 2007 et disponible à l'adresse suivante : <http://www.vieétudiante.uqam.ca/info/Documents/etudesfamille/Rapport-parents-etudiants-premiere-partie.pdf>

Le document s'organise autour de cinq chapitres et d'une présentation, en guise d'introduction, des faits saillants. Avant même d'aborder les divers facteurs qui interviennent dans la gestion quotidienne des horaires et des responsabilités des parents-étudiants, la première partie de ce rapport présente un portrait des parents-étudiants qui fréquentent l'UQAM eu égard à leur situation personnelle, familiale, économique et académique.

Par la suite, les représentations et les pratiques des parents-étudiants quant à leur trajectoire académique et à leurs responsabilités familiales sont discutées en accordant une attention toute particulière à l'incidence du sexe du parent sur les résultats mis en lumière. De ce point de vue, le partage des responsabilités domestiques au sein des couples et leur situation financière constituent des questions importantes à considérer, tout comme celle du temps que les parents-étudiants sont en mesure de consacrer à leur projet académique.

Enfin, le rapport aborde également la question des besoins exprimés par les parents-étudiants et propose un certain nombre de mesures et de services à développer afin de les soutenir dans leur projet académique.

Faits saillants

• Données personnelles sur les parents-étudiants de l'UQAM

- o Trois fois plus de femmes que d'hommes ont répondu au sondage. Il y a donc lieu de croire que les étudiantes qui conjuguent parentalité et études sont beaucoup plus nombreuses que les étudiants qui partagent cette même réalité.
- o Plus des trois-quarts des parents-étudiants rejoints ont 30 ans et plus. La moyenne d'âge des pères-étudiants, 36 ans, est légèrement plus élevée que celle des mères-étudiantes qui se situe à 34 ans.
- o Près de 30 % des parents-étudiants sont nés à l'étranger, cette proportion atteignant les 37 % dans le cas des pères. Parmi eux, 28,8 % des pères-étudiants, comparativement à 18,1 % des mères-étudiantes, vivent dans la région montréalaise depuis moins de trois ans.
- o La quasi totalité des pères-étudiants (92 %) vivent en couple, qu'il s'agisse de l'autre parent naturel ou non. Par comparaison, une mère-étudiante sur quatre (24,5 %) vivait sans conjoint au moment de l'enquête.
- o Reflétant la taille des familles dans la population québécoise en général, près d'un parent-étudiant sur deux (48,9 %) a un seul enfant et 36,7 % en ont deux.
- o Deux parents sur trois ont au moins un enfant âgé de moins de cinq ans à leur charge. Au moment de l'enquête, 129 parents-étudiants (90 mères et 39 pères) avaient un enfant de moins d'un an.
- o Parmi les 355 parents dont un des enfants est en âge de fréquenter l'un des CPE de l'UQAM, seuls 26 parents, soit 7,3 %, utilisent ce service de garde. C'est par ailleurs 36,4 % des parents-étudiants qui avaient effectué sans succès des démarches pour y inscrire leur enfant. C'est donc quatre demandes d'inscription sur cinq (N = 117) qui n'ont pu être rencontrées par l'un des CPE de l'UQAM.
- o Près d'un parent-étudiant sur deux (47,8 %) ne peut compter sur un réseau social gratuit de soutien pour faciliter l'articulation études-famille. Parmi l'ensemble des parents qui peuvent compter sur leur entourage, les trois-quarts reçoivent une aide ponctuelle de cinq heures ou moins par semaine. À noter que les pères-étudiants monoparentaux sont plus souvent soutenus par leur entourage (69,2 %) que les mères-étudiantes monoparentales (52,5 %).

- **Rapport au travail salarié et situation financière**

- o Plus de la moitié (55,8 %) des parents-étudiants occupent un emploi en sus de leurs études. Les pères-étudiants sont proportionnellement plus nombreux que les mères-étudiantes à conjuguer famille-études-travail : 70,6 % vs 51,7 %.
- o Plus des deux tiers des parents-étudiants qui détiennent un emploi, soit 69,4 %, y consacrent plus de 15 heures par semaine, et parmi eux, une proportion non négligeable, soit 25,6 % des mères-étudiantes et 35,6 % des pères-étudiants, y accorde plus de 36 heures par semaine.
- o Les mères-étudiantes sont, en proportion, un peu plus nombreuses (28,3 %) à tirer de leur emploi un salaire annuel inférieur à 10 000 \$ que les pères-étudiants (22,6 %), alors que l'on retrouve 43,5 % d'entre eux dans la catégorie salariale « 30 000 \$ et plus », comparativement à 35,4 % des mères-étudiantes.
- o Près d'un parent-étudiant sur deux reçoit l'Aide financière aux études (AFE). Pour 87,6 % des bénéficiaires, soit près de neuf sur dix, une partie de cette aide est versée sous forme de prêt. Les parents-étudiants qui ne sont pas sur le marché du travail sont pratiquement deux fois plus nombreux (53,3 %) que les parents-étudiants en emploi (27 %) à recevoir une aide financière supérieure à 10 000 \$.
- o Plus d'un parent-étudiant sur deux (55,8 %) affirme vivre une situation de grande ou de très grande précarité financière. Cette réalité est partagée par une plus grande proportion de mères-étudiantes, soit 57,9 %, que de pères-étudiants (48,4 %). Le groupe le plus vulnérable est celui des parents-étudiants vivant seuls ; la proportion d'entre eux évaluant comme plutôt ou très précaire leur situation financière atteignant 76,5 %.
- o Ce sont les deux tiers des parents-étudiants (67 %) inscrits dans un régime d'études à temps complet, comparativement à 39,4 % (N = 117/297) des parents-étudiants inscrits à temps partiel, qui connaissent la précarité économique.

- **Parcours universitaire**

- o La majorité des parents-étudiants (73,9 %) sont inscrits au premier cycle. Proportionnellement, plus de pères-étudiants sont inscrits aux cycles supérieurs.
- o Deux parents-étudiants sur cinq (41,0 %) étudient à temps partiel. Les pères-étudiants (37 %) sont, un peu moins nombreux, en proportion, à faire ce choix que les mères-étudiantes (42,1 %).
- o Le fait d'occuper un emploi a une forte incidence sur le choix du régime d'études des parents-étudiants et, par conséquent, sur la durée des études. Ceux qui, n'occupent pas d'emploi au moment de l'enquête sont trois fois plus susceptibles d'étudier à temps complet (76,4 %) qu'à temps partiel (23,6 %) et plus particulièrement les hommes qui, lorsqu'ils ne détiennent pas d'emploi sont, neuf fois sur dix (91,5 %), inscrits à temps plein.
- o C'est un parent-étudiant sur trois (34,7 %) qui consacre 15 heures ou moins à ses études par semaine. Ce sont les pères-étudiants qui se retrouvent proportionnellement plus nombreux à leur accorder plus de 36 heures : 28,8 % d'entre eux le font, comparativement à 20,6 % des mères-étudiantes.
- o C'est un parent-étudiant sur deux qui a déjà interrompu ses études universitaires. Les mères-étudiantes sont presque quatre fois plus susceptibles que les pères-étudiants de l'avoir fait pour des raisons familiales, alors que ces derniers évoquent dans près d'un cas sur deux des raisons liées au travail rémunéré.

- **Rapport des parents-étudiants à leurs études et à leur famille**

- Les parents-étudiants inscrits aux cycles supérieurs sont ceux qui se montrent les plus satisfaits de leur parcours scolaire. C'est le cas de 78,2 % (N = 136/174) d'entre eux ; cette proportion atteignant 90 % (N = 18/20) parmi les pères-étudiants inscrits au troisième cycle. Le niveau de satisfaction des parents-étudiants au premier cycle est aussi passablement élevé puisque c'est 68,9 % (N = 372/541) qui ont affirmé trouver leur **parcours scolaire** gratifiant.
- C'est encore une majorité de parents-étudiants (63,4 %) qui se dit satisfaite de ses **résultats scolaires**. Cependant, le temps dont disposent pour leurs études les parents-étudiants a une incidence non négligeable sur la qualité de leurs résultats scolaires. Parmi ceux qui considèrent ne pas disposer d'assez de temps pour leurs études, moins d'un sur deux (48,7 %) juge ses résultats scolaires satisfaisants, alors que c'est le cas pour 81,2 % des parents qui évaluent consacrer suffisamment de temps à leurs études. C'est lorsque leur plus jeune enfant est dans les catégories d'âge « moins d'un an » et « cinq à dix ans » que l'on observe les plus faibles taux de satisfaction parmi les mères-étudiantes.
- Lorsque les parents-étudiants sont amenés à se prononcer de manière globale sur la qualité de leur **passage à l'UQAM**, et non plus simplement sur les gratifications qu'ils et elles en tirent, leur évaluation de la situation est beaucoup plus mitigée, surtout de la part des mères-étudiantes qui ne sont plus que 37,9 %, comparativement à 53,1 % des pères-étudiants, à considérer profiter de leur passage à l'université. Le facteur temps apparaît en tel cas avoir une incidence non négligeable sur la façon dont tant les mères que les pères-étudiants vont vivre leur passage à l'université.
- En effet, la course contre la montre est une réalité bien présente dans la gestion du temps des parents-étudiants. C'est plus de la moitié des mères et des pères-étudiants qui, dans des proportions similaires (55,3 % et 54,0 %), jugent insuffisant, sinon très insuffisant, le temps dont ils et elles disposent pour leurs études, alors que près de six parents-étudiants sur dix considèrent également manquer de temps pour leur famille.
- La lourdeur de l'articulation famille-études s'avère en l'occurrence la principale cause d'insatisfaction identifiée par les parents-étudiants en regard de leur situation aux études. Les difficultés rencontrées à cet égard, comptent pour 70 % des raisons d'insatisfaction soulevées par les parents-étudiants.
- Le portrait du partage des tâches au sein des couples qui articulent études-famille ne s'éloigne pas tellement de la réalité de la division sexuelle du travail largement documentée au sein des couples qui articulent famille-travail.
- Globalement, les mères-étudiantes apparaissent porter davantage l'empreinte de leur situation parentale que les pères-étudiants.

- **Mesures de soutien**

- Deux des trois premières mesures de soutien les plus souvent identifiées par les parents-étudiants sont d'ordre financier et concernent l'octroi de bourses pour congés parentaux et l'aide financière d'urgence.
- L'obtention d'une halte-garderie à l'UQAM est identifiée comme une priorité par plus d'un parent sur trois, alors que différentes mesures touchant la prise en charge ponctuelle des enfants d'âge scolaire ont fait l'objet de suggestions.
- L'ouverture de places en garderie pour les parents-étudiants qui ne nécessitent pas un système de garde à plein temps ou qui n'ont pas les moyens de se l'offrir est également demandée comme mesure de soutien par de nombreux parents-étudiants.

Portrait-type du parent-étudiant de l'UQAM

Le portrait-type³ du parent-étudiant qui se dégage de notre enquête est celui d'une jeune femme dans la trentaine, mère d'un (ou de deux) enfant en bas âge. Mariée ou non, elle vit habituellement sous le même toit que son partenaire qui pour sa part est rarement aux études. Native de la grande région métropolitaine, étudiante inscrite au premier cycle à temps plein, on la retrouve dans chacune des facultés de l'UQAM. Elle a une chance sur deux d'avoir interrompu ses études pour une période de trois ans ou moins et ceci pour des raisons principalement liées aux soins aux enfants.

Elle est légèrement plus susceptible d'occuper un emploi en sus de ses études que le contraire ; elle y consacre en général de 16 à 35 heures par semaine. Elle ne tire vraisemblablement pas de cet emploi un revenu satisfaisant, puisque tout comme les mères-étudiantes sans emploi, elle estime sa situation financière précaire.

Lorsqu'elle peut compter sur un réseau de soutien pour s'occuper de son enfant gratuitement, cette aide provient, pour l'essentiel, de proches et est estimée à environ à cinq heures par semaine. Enfin, elle considère être en moins bonne forme physique depuis qu'elle est parent-étudiant, mais ne fait pas pour autant appel à des services d'écoute, de référence ou de soutien psychologique (in et extra-UQAM). Cela étant, étudiante à plein temps, elle trouve son parcours scolaire gratifiant et est satisfaite de ses résultats scolaires, bien qu'elle doute de profiter pleinement de son passage à l'université. Par contre, elle estime manquer de temps pour sa famille, ses études, voire le travail salarié, alors que le temps alloué aux loisirs et à d'autres activités personnelles est jugé une denrée rare. La course contre la montre complique sa gestion du temps et la lourdeur de l'articulation famille-études s'avère définitivement la principale cause de son insatisfaction.

³ Note méthodologique : le portrait-type reproduit une figure abstraite du parent-étudiant dont la réalité matérielle n'existe pas et qui ne peut donc être conçu que statistiquement puisque les éléments qui le constituent sont disséminés sur un certain nombre d'individus. C'est une représentation simplifiée et composite de la réalité sous observation. Aussi, il est peu probable que nous rencontrions dans les corridors de l'UQAM le parent-étudiant type qui est décrit ci-haut. Pour soutenir sa cohérence, le portrait-type est construit en négligeant tout trait ou situation qui n'est pas partagé par une majorité et magnifie, au contraire, certaines réalités du simple fait qu'elles sont statistiquement significatives. Mais un peu à la façon de l'idéal-type, le portrait-type facilite l'analyse de ses composantes.

Chapitre 1

Méthodologie

Le questionnaire d'enquête

En l'absence d'informations précises sur la population des parents-étudiants qui fréquentent l'UQAM, nous avons opté pour le questionnaire d'enquête comme technique d'interrogation afin de rejoindre le plus grand nombre possible de répondants-es au sein de cette catégorie d'étudiantes et d'étudiants et d'obtenir un volume significatif d'informations sur leur trajectoire et leurs conditions de vie. Des considérations relatives aux coûts d'application, à la standardisation des observations et à la possibilité de faire parvenir en ligne le questionnaire à tous les étudiants et étudiantes de l'UQAM en utilisant leur adresse normalisée ont aussi été des facteurs décisifs dans le choix de cette option.

Conception et caractéristiques du questionnaire

Une consultation préalable de diverses sources traitant de la situation des parents aux études, d'une part, et de la question de l'articulation famille-travail, d'autre part, a fourni les éléments d'information préliminaires pour caractériser la population sous étude et amorcer la construction du questionnaire. À ce titre, les données d'ICOPE⁴ sur les parents-étudiants inscrits aux niveaux collégial et universitaire ont permis d'établir une première approximation de la représentation des parents-étudiants au sein de la population étudiante de l'UQAM, alors que le sondage mis en ligne par l'Association Cigogne de l'Université de Montréal nous a mis en contact avec une première liste de services ou de mesures de nature à les intéresser.

La rédaction du questionnaire a été menée en plusieurs étapes. Une version provisoire a été testée auprès d'une douzaine de répondants-es afin de recueillir leurs commentaires et, le cas échéant, d'apporter les aménagements jugés nécessaires avant la mise en circulation définitive. À sa distribution, la version finale comportait une liste de 63 questions, fermées et semi-ouvertes, réparties en sept sections (Voir Annexe 1). Ces sections correspondent aux axes retenus pour aborder l'essentiel des situations et problématiques rencontrées par les parents-étudiants, tant sur les plans personnel et familial que sur celui de leur parcours universitaire en regard de leur situation d'emploi, de leur situation financière et de leurs responsabilités parentales. Une dernière section du questionnaire a été réservée à la cueillette des propositions formulées par les répondants-es au sujet des services et des mesures à privilégier pour faciliter leur accès aux études et à la diplomation. Des espaces ont aussi été prévus à divers endroits du questionnaire pour leur permettre de compléter les informations demandées ou de livrer leurs commentaires.

⁴ « Le projet ICOPE (Indicateurs de Conditions de Poursuite des Études) a vu le jour à l'Université du Québec au début des années quatre-vingt-dix. Il consiste en une série d'enquêtes, effectuées à intervalle d'environ 5 ans, qui recueillent les caractéristiques des étudiants à leur entrée à l'université. Tous les programmes de tous les cycles d'études sont couverts par ICOPE. » Source : http://www.uquebec.ca/~uss1109/dossiers/2005-2006/Journee-reseau_2006/Distinction-ICOPE-PROSPERE.pdf. Consulté en décembre 2009. Au moment de finaliser ce rapport, grâce à la collaboration de Madame Sylvie Bonin, Direction de l'analyse et de la recherche institutionnelle de l'Université du Québec, nous avons pu comparer les données de l'enquête de 2006 avec celles de 2001.

Distribution du questionnaire

Hormis les données d'ICOPE 2001, aucune source d'information, interne ou externe, ne rendait possible, au moment de l'application du questionnaire, une évaluation vérifiable de la taille de la population visée ou de sa représentation proportionnelle au sein de l'UQAM. Il n'existait pas non plus une liste interne qui aurait permis de rejoindre directement les parents-étudiants inscrits à l'UQAM à la session d'hiver 2008.

Dans les circonstances, il a été nécessaire de développer une double approche pour rejoindre le plus grand nombre possible de parents : l'une visait à les atteindre directement ou par le biais d'intermédiaires au sein des facultés et des associations étudiantes. En tel cas, une version papier du questionnaire était mise à leur disposition. L'autre consistait à mettre en ligne une version électronique du questionnaire.

Outre les rencontres avec divers membres du personnel pour les sensibiliser à la problématique des parents-étudiants, les informer de l'enquête en cours et obtenir leur collaboration, la version papier du questionnaire a été distribuée dans les bureaux des sept facultés de l'UQAM, dans plusieurs secrétariats de programmes, dans les locaux des sept associations étudiantes facultaires, dans les Centres de la Petite Enfance de l'UQAM et dans les locaux des Services à la vie étudiante (SVE). Tous les cafés étudiants ont reçu des copies à laisser à la vue de leur clientèle. De plus, quelques questionnaires ont été remis directement dans les mains des parents croisés dans les couloirs et lors de présentations dans plusieurs salles de cours.

Une autre stratégie a été utilisée pour inciter les parents-étudiants à répondre au questionnaire mis en ligne. Des feuillets informant de l'enquête en cours et des moyens d'y participer ont été distribués à trois reprises dans les cafés étudiants, dans les aires d'étude, à la bibliothèque et dans les cafétérias. L'enquête a aussi été publicisée par un affichage sur l'ensemble des babillards des différents pavillons de l'UQAM. Des affiches ont été également posées à l'entrée des divers Groupes et Chaires de recherche. Finalement, un message courriel — suivi d'un rappel, un mois plus tard — a été envoyé à tous les étudiants-es de l'UQAM par le biais de l'adresse normalisée de l'université⁵. Le portail étudiant de l'UQAM, des Services à la vie étudiante et des associations étudiantes ont pour leur part affiché un lien vers l'enquête en ligne. Les sept associations facultaires étudiantes ont également accepté d'envoyer un message courriel à leurs membres étudiants-es. Considérant que chaque étudiant-e de l'UQAM possède une adresse normalisée « courrier.uqam » que toutes et tous sont tenus, en principe, de la consulter, il est possible, théoriquement du moins, de considérer que la quasi-totalité des étudiants-es de l'UQAM a été mise au courant de l'enquête. En tout et pour tout, la diffusion des questionnaires papier ainsi que de la version en ligne s'est échelonnée sur une période allant de novembre 2006 à avril 2007.

Taille et forme du questionnaire

Les indications recueillies auprès des répondants-es permettent d'estimer à environ 40 minutes, en moyenne, le temps requis pour compléter le questionnaire. Le problème de la taille du questionnaire a par ailleurs été soulevé par un certain nombre de parents, plusieurs estimant que celui-ci leur avait pris plus d'une heure à compléter. Il a été décidé néanmoins de ne pas réduire le nombre de questions en

⁵ Cette méthode s'est avérée la plus efficace puisque la quasi-totalité des réponses au questionnaire a été reçue immédiatement après l'un ou l'autre de ces courriels.

cours d'application afin de préserver la qualité de l'information recueillie et de disposer des données nécessaires pour tracer un portrait valable de cette population et de ses besoins.

La forme du questionnaire a été aménagée de manière à répondre aux exigences de la mise en ligne du questionnaire et du traitement informatique des données par le biais du logiciel *SNAP Surveys* utilisé par le Bureau de la recherche institutionnelle qui nous a apporté sa collaboration pour cette tâche. Sous ce rapport, pour pallier à quelques difficultés entrevues, nous avons privilégié pour certaines questions des regroupements ordinaux, plutôt que numériques, au risque connu de perdre au passage une précision fine sur le plan de l'analyse des données.

De même, la réception des premiers questionnaires a fait apparaître les limites du logiciel employé pour l'enregistrement des commentaires formulés par les répondants-es. Pour éviter de perdre une information qualitative importante, il a donc été nécessaire de rouvrir chaque fichier-réponse et de transférer manuellement, pour usage ultérieur, le texte de ces commentaires dans des fichiers Word. Quant aux autres données recueillies sur *SNAP Surveys*, un simple protocole d'exportation a permis de les transférer sur SPSS pour traitement et analyse.

Échantillon et représentativité

En l'absence d'une liste de parents-étudiants inscrits à l'UQAM à la session d'hiver 2008 et, conséquemment, en l'absence de moyens pour procéder à une sélection aléatoire des répondants-es, l'échantillon de parents volontaires obtenu est de type non-probabiliste. Sur les 781 questionnaires reçus (16 en version papier et 765 en version électronique), 43 d'entre eux ont été éliminés pour différentes raisons : absence de réponses sur le sexe et sur la présence d'enfants, questionnaires incomplets, anomalies majeures ou doublons apparents. L'échantillon effectif est donc composé de 738 parents-étudiants.

Pour parer aux biais potentiels d'un échantillon de participants-es volontaires et permettre une certaine généralisation des conclusions de l'enquête, nous avons effectué une comparaison entre les caractéristiques de la population sous enquête et celles de la population rejointe par l'enquête ICOPE en 2006, de même qu'avec certaines données institutionnelles sur l'ensemble de la population étudiante de l'UQAM. Selon les données disponibles, tout semble indiquer que les répondants-es à l'enquête par questionnaire représentent $\pm 11\%$ de la population des étudiants-es qui ont des enfants à l'UQAM⁶. Par conséquent, le nombre de répondants-es et la proportion qu'elles et ils représentent par rapport au total estimé des parents-étudiants de l'UQAM apparaissent suffisants pour parler d'une certaine représentativité.

Cette question de la représentativité se pose à nouveau à propos de l'importante proportion de réponses reçues par Internet. En effet, on peut affirmer sans l'ombre d'un doute que les échantillons composés de répondants-es en ligne touchent exclusivement des individus ayant accès à Internet, opérant une sélection artificielle des répondants-es. Cependant, l'obligation bien réelle de l'utilisation de l'ordinateur à l'université, que ce soit pour les travaux (rédaction, recherche en ligne et contacts courriel avec collègues et personnel enseignant), ou pour accéder à des informations diffusées par leurs

⁶ L'enquête ICOPE de 2006 a permis de rejoindre 5 760 étudiants et étudiantes à leur entrée à l'UQAM. Elle situe la proportion des parents-étudiants à 16,68 % (961/5 760) des effectifs de l'UQAM. Sur une population uqamienne totale de 41 176 étudiants-es à l'automne 2006 (Source : *La population étudiante de l'UQAM, Statistiques d'inscription 2007-2008*, Registrariat de l'UQAM, août 2008), l'application de cette proportion situerait à $\pm 6\,868$ personnes la population des parents-étudiants à l'UQAM. La présente enquête aurait donc rejoint 11 % (778/6 868) d'entre eux.

professeurs-es (Moodle, listes d'envois des groupes-cours, etc.) et par l'administration, permet de penser que l'accès à Internet est une réalité acquise, voire une norme en milieu universitaire.

La rareté des questionnaires en version papier qui nous ont été retournés, malgré leur large diffusion, opposée au vif succès des campagnes de notifications par courriel, nous porte à croire que l'accès au contenu en ligne est non seulement généralisé, mais possiblement privilégié par les étudiants-es uqamiens-nes. En ce sens, la disproportion entre les échantillons papier versus électronique serait représentative des usages et préférences ayant cours au sein de la population étudiante.

Traitement et analyse des données

Le dépouillement et traitement des réponses a donné lieu à diverses opérations pour les rendre intelligibles et générer des tableaux-à-plat, c'est-à-dire des tableaux qui permettent de décrire la population sous étude ; puis des tableaux croisés afin de faire apparaître différentes relations entre diverses caractéristiques de la population sous étude et, enfin, des tableaux multidimensionnels pour générer une analyse plus fine des situations observées.

Qualité des données

Un nettoyage des données a été effectué pour éliminer des incohérences ostensibles. Suite à leur examen détaillé, nous avons fait le choix méthodologique de ne pas soumettre à l'analyse certaines variables qui n'offraient pas d'information claire et précise, soit à cause d'ambiguïtés inhérentes aux questions, ou qu'elles aient été sujettes à des interprétations, de la part des répondants-es, qui divergeaient de l'intention originale du questionnaire. Pour des raisons de clarté, nous avons éliminé les non-réponses dans le traitement statistique des données.

Traitement des données quantitatives

Les catégories des données quantitatives ont été, lorsque cela était possible, regroupées en classes pour souligner les tendances observées et simplifier la lecture de tableaux dont le contenu est déjà suffisamment chargé. L'approche privilégiée a été de témoigner de l'expérience réelle, mais idéaltypique, implicite à chaque groupe de sens. Par exemple, dans le cas de la question portant sur le nombre d'années de résidence à Montréal, l'intention était de rendre compte de la progression d'une adaptation à un lieu de résidence récent — différente pour les personnes originaires du Québec de l'adaptation nécessaire à une personne fraîchement arrivée au Québec d'une autre province canadienne ou d'un autre continent — révélant la nécessité du croisement avec d'autres données telles que lieu d'origine, présence de réseau d'aide, statut de monoparentalité ou vie en couple, etc. Plusieurs informations concernant les regroupements opérés seront mentionnées au moment de traiter ces variables dans l'analyse des résultats.

Traitement des données qualitatives

Afin de pouvoir procéder à un traitement quantitatif de certains commentaires, ceux-ci ont été enregistrés selon une méthode qui emprunte à l'analyse littéraire, c'est-à-dire en opérant un recensement des mots-clés et des idées explicitement exprimées, qu'elles apparaissent comme principales ou secondaires dans les commentaires. Une fois ces idées repérées, elles ont été regroupées et enrichies par les idées implicites contenues dans les énoncés, puis finalement formalisées pour créer des catégories synthétiques. Des citations tirées des comptes rendus intégraux ont également été extraites pour illustrer de façon plus éloquente les observations et conclusions tirées de l'analyse.

Chapitre 2

Les parents-étudiants de l'UQAM : données personnelles

La présente enquête a permis de rejoindre 738 parents-étudiants de l'UQAM à la session d'hiver 2007 (Tableau 1). Trois fois plus de femmes que d'hommes ont répondu au sondage. Les femmes constituent donc 77,9 % de l'échantillon. Celui-ci étant de type non-probabiliste, il n'est pas possible d'affirmer hors de tout doute que cette proportion de mères-étudiantes correspond fidèlement à leur représentation au sein de la population des parents-étudiants. Par contre, nous avons tout lieu de croire que les étudiantes qui conjuguent parentalité et études à l'UQAM sont beaucoup plus nombreuses que les étudiants qui partagent cette même réalité ; ce que confirmait déjà l'étude ICOPE en 2006⁷.

Tableau 1
Répartition des parents-étudiants, selon le sexe

Sexe	Effectif N	Pourcentage %
Femme	575	77,9 %
Homme	163	22,1 %
Total	738	100,0 %

La moyenne d'âge des pères-étudiants, 36 ans, est légèrement plus élevée que celle des mères-étudiantes qui se situe à 34 ans. Les trois-quarts des parents-étudiants qui ont répondu au sondage, soit 76 % (N = 557), ont 30 ans et plus (Tableau 2). C'est d'ailleurs dans la catégorie des 30 à 34 ans que se retrouve la plus forte proportion de répondantes (33,3 %) et de répondants (33,7 %). Les parents de 24 ans et moins sont une exception : seuls 9 femmes et 3 hommes, tous inscrits au premier cycle, appartiennent à cette catégorie, alors qu'à l'autre pôle, un parent-étudiant sur cinq se retrouve dans la catégorie des 40 ans et plus, pour les deux- tiers inscrits au premier cycle (Tableau 2).

Enfin, notons que les étudiantes de moins de 30 ans (26,5 %) sont pratiquement deux fois plus nombreuses que les étudiants de cette tranche d'âge (14,3 %) à avoir charge d'enfant(s), alors que parmi les étudiants-es âgés-es de 40 et plus, les hommes sont proportionnellement plus nombreux (26,4 %) que les femmes.

⁷ Dans l'étude ICOPE de 2006, la répartition des parents-étudiants selon le sexe était la suivante : 69,6 % de mères-étudiantes et 30,4 % de pères-étudiants, donc légèrement différente de celle obtenue dans le cadre de la présente enquête. Par contre, la distribution des parents-étudiants dans les deux enquêtes reflète une même réalité.

Tableau 2
Répartition des parents-étudiants, selon l'âge et le sexe

Âge des répondants-es		Sexe		Total
		Femme	Homme	
24 ans et moins	Effectif	9	3	12
	% dans la catégorie	1,6 %	1,8 %	1,6 %
25 à 29 ans	Effectif	142	22	164
	% dans la catégorie	24,9 %	13,5 %	22,4 %
30 à 34 ans	Effectif	190	55	245
	% dans la catégorie	33,3 %	33,7 %	33,4 %
35 à 39 ans	Effectif	122	40	162
	% dans la catégorie	21,4 %	24,5 %	22,1 %
40 ans et plus	Effectif	107	43	150
	% dans la catégorie	18,8 %	26,4 %	20,5 %
Total	Effectif	570	163	733
	% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %

L'UQAM accueille majoritairement des parents-étudiants originaires de la grande région métropolitaine (Tableau 3). C'est 65 % des mères-étudiantes et 53 % des pères-étudiants qui sont nés dans cette région ou dans une région avoisinante. Moins de 10 % des parents-étudiants, femmes et hommes réunis, proviennent des régions éloignées du Québec ou du Canada, alors que 28,3 % d'entre eux sont nés à l'étranger, cette proportion atteignant les 37 % dans le cas des pères. Dans la mesure où la présente étude s'intéresse aux réseaux de soutien dont peuvent bénéficier les parents-étudiants, il y a lieu de noter qu'un parent-étudiant d'origine étrangère sur deux (54,7 %) vit dans la région métropolitaine depuis moins de six ans (Tableau 4). En tel cas, les pères-étudiants sont proportionnellement plus nombreux que les mères (28,8 % vs 18,1 %) à être dans cette situation depuis moins de trois ans.

Tableau 3
Répartition des parents-étudiants,
selon le lieu de naissance* et le sexe

Lieu de naissance		Sexe		Total
		Femme	Homme	
Montréal	Effectif	194	49	243
	% dans la catégorie	34,3 %	30,4 %	33,5 %
Couronne	Effectif	68	18	86
	% dans la catégorie	12,0 %	11,2 %	11,8 %
Régions avoisinantes	Effectif	104	19	123
	% dans la catégorie	18,4 %	11,8 %	16,9 %
Régions éloignées	Effectif	40	10	50
	% dans la catégorie	7,1 %	6,2 %	6,9 %
Canada hors Québec	Effectif	12	6	18
	% dans la catégorie	2,1 %	3,7 %	2,5 %
Hors du Canada	Effectif	147	59	206
	% dans la catégorie	26,0 %	36,6 %	28,4 %
Total	Effectif	565	161	726
	% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %

* Les catégories ont été construites en regroupant les villes selon leur degré d'éloignement par rapport à l'UQAM.

Tableau 4
Répartition des parents-étudiants nés hors du Canada,
selon le nombre d'années de résidence dans la région de Montréal et le sexe

Nombre d'années de résidence dans la région de Montréal		Sexe		Total
		Femme	Homme	
2 ans ou moins	Effectif	26	17	43
	% dans la catégorie	18,1 %	28,8 %	21,2 %
3 à 5 ans	Effectif	48	20	68
	% dans la catégorie	33,3 %	33,9 %	33,5 %
6 à 10 ans	Effectif	36	13	49
	% dans la catégorie	25,0 %	22,0 %	24,1 %
11 ans ou plus	Effectif	34	9	43
	% dans la catégorie	23,6 %	15,3 %	21,2 %
Total	Effectif	144	59	203
	% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %

La quasi-totalité (92 %) des pères-étudiants qui fréquentent l'UQAM vivent en couple, qu'il s'agisse de l'autre parent naturel ou non (Tableau 5). Par comparaison, une mère sur quatre (24,5 %) vivait sans conjoint au moment de l'enquête, ce qui exige de poser un regard sur les enjeux de l'articulation famille-études particulièrement pour cette catégorie d'étudiantes. Il est à noter que la majorité des

conjointes des parents-étudiants (75,3 %) ne sont pas aux études. Cependant, la probabilité d'être en couple avec un-e étudiant-e est plus élevée pour les hommes (37,6 %) que pour les femmes (20,3 %) (Tableau 6).

Tableau 5

Répartition des parents-étudiants, selon la cohabitation avec un-e conjoint-e et le sexe

Cohabitation avec un-e conjoint-e sous le même toit		Sexe		Total
		Femme	Homme	
Oui	Effectif	432	150	582
	% dans la catégorie	75,5 %	92,0 %	79,2 %
Non	Effectif	140	13	153
	% dans la catégorie	24,5 %	8,0 %	20,8 %
Total	Effectif	572	163	735
	% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Tableau 6

Répartition des parents-étudiants selon, le statut étudiant du-de la conjoint-e et le sexe

Statut étudiant du-de la conjoint-e		Sexe		Total
		Femme	Homme	
Oui	Effectif	88	56	144
	% dans la catégorie	20,3 %	37,6 %	24,7 %
Non	Effectif	345	93	438
	% dans la catégorie	79,7 %	62,4 %	75,3 %
Total	Effectif	433	149	582
	% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %

La taille des familles des parents-étudiants, tous sexes confondus, suit la tendance observée dans la population québécoise : 48,9 % d'entre eux ont un enfant et 36,7 %, deux enfants (Tableau 7). Par corollaire, peu d'entre eux (14,4 %) ont trois enfants et plus. Deux parents sur trois ont au moins un enfant âgé de moins de cinq ans à leur charge (Tableau 8). Les pères-étudiants sont proportionnellement plus nombreux à être dans ce cas (76 % vs 62,7 %), mais il mérite d'être mentionné que 90 mères-étudiantes, soit 15,7 % de l'échantillon, avaient un enfant de moins d'un an au moment de l'enquête.

Tableau 7Répartition des parents-étudiants,
selon le nombre d'enfants et le sexe

Combien avez-vous d'enfants ?		Sexe		Total
		Femme	Homme	
Un	Effectif	277	84	361
	% dans la catégorie	48,2 %	51,5 %	48,9 %
Deux	Effectif	218	53	271
	% dans la catégorie	37,9 %	32,5 %	36,7 %
Trois et plus	Effectif	80	26	106
	% dans la catégorie	13,9 %	16,0 %	14,4 %
Total	Effectif	575	163	738
	% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Tableau 8Répartition des parents-étudiants,
selon l'âge du plus jeune enfant et le sexe

Âge du plus jeune enfant		Sexe		Total
		Femme	Homme	
Moins d'un an	Effectif	90	39	129
	% dans la catégorie	15,7 %	23,9 %	17,5 %
1 à 4 ans	Effectif	270	85	355
	% dans la catégorie	47,0 %	52,1 %	48,1 %
5 à 10 ans	Effectif	139	23	162
	% dans la catégorie	24,2 %	14,1 %	22,0 %
11 à 18 ans	Effectif	67	16	83
	% dans la catégorie	11,7 %	9,8 %	11,2 %
Plus de 18 ans	Effectif	9	0	9
	% dans la catégorie	1,6 %	0,0 %	1,2 %
Total	Effectif	575	163	738
	% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Tableau 9

Répartition des parents-étudiants
dont les enfants, admissibles, fréquentent
un CPE de l'UQAM, selon le sexe*

Enfant(s) fréquentant l'un des CPE de l'UQAM		Sexe		Total
		Femme	Homme	
Oui	Effectif	18	8	26
	% dans la catégorie	6,7 %	9,4 %	7,3 %
Non	Effectif	252	77	329
	% dans la catégorie	93,3 %	90,6 %	92,7 %
Total	Effectif	270	85	355
	% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %

* Correspond au nombre de parents-étudiants ayant répondu à cette question.

Tableau 10

Répartition des parents-étudiants, selon
qu'ils ont effectué ou non une démarche
pour inscrire leur-s enfant-s à un CPE
de l'UQAM, selon le sexe

Poursuite d'une démarche d'inscription		Sexe		Total
		Femme	Homme	
Oui	Effectif	95	22	117
	% dans la catégorie	38,6 %	29,3 %	36,4 %
Non	Effectif	151	53	204
	% dans la catégorie	61,4 %	70,7 %	63,6 %
Total	Effectif	246	75	321*
	% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Parmi les 355 parents dont au moins un des enfants est en âge de fréquenter l'un des CPE de l'UQAM⁸, seuls 26 parents, soit 7,3 %, utilisent ce service de garde (Tableau 9). Pour mettre ces données en perspective, eu égard au taux d'accessibilité du réseau de CPE de l'UQAM (Tableau 10), notons que 36,4 % d'entre eux avaient effectué sans succès des démarches pour y inscrire leur enfant. Il y a donc un écart important entre la demande et l'offre, considérant que la demande de quatre parents sur cinq (N = 117) n'a pu être rencontrée. Toutefois, peu importe la raison, auto-exclusion ou arrangements alternatifs, il demeure, par ailleurs, qu'une forte proportion de parents-étudiants n'a pas soumis de demande à l'un des CPE de l'UQAM. De telles données posent la question de l'accessibilité à ce type de réseau de soutien, tout comme celle des modalités d'inscription des enfants.

En autant que les services de garde publics ne peuvent répondre à tous les besoins des parents-étudiants, l'accès à un réseau social gratuit de soutien peut représenter un complément important pour faciliter l'articulation études-famille. En l'occurrence, au sein de l'échantillon, c'est un parent-étudiant sur deux (52,2 %) qui bénéficie d'un tel réseau (Tableau 11). C'est donc dans une proportion assez similaire (47,8 %) que les parents-étudiants ne peuvent compter sur ce type d'assistance pour les soutenir dans leurs responsabilités familiales. En tel cas, il est facile d'envisager le poids additionnel que peut représenter la charge d'enfant(s) sur leur trajectoire académique. Remarquons, que si les mères-étudiantes (52,6 %) et les pères-étudiants (50,9 %) vivant en couple peuvent s'appuyer dans une

⁸ Le réseau de CPE de l'UQAM n'accueille pas d'enfants âgés de moins d'un an, et sur les trois un seul, le CPE-UQAM, accueille au sein de ses 60 places des enfants de 12 à 18 mois.

proportion relativement similaire sur un réseau social de soutien (Tableau 12), lorsqu'ils sont monoparentaux, les hommes semblent cependant plus souvent soutenus que les femmes : 69,2 % des pères-étudiants seuls reçoivent une aide comparativement à 52,5 % des mères (Tableau 12).

Tableau 11
Répartition des parents-étudiants bénéficiant d'un réseau de soutien gratuit
pour s'occuper de leurs enfants, selon le sexe

Parents bénéficiant d'un réseau de soutien gratuit		Sexe		Total
		Femme	Homme	
Oui	Effectif	298	83	381
	% dans la catégorie	52,6 %	50,9 %	52,2 %
Non	Effectif	269	80	349
	% dans la catégorie	47,4 %	49,1 %	47,8 %
Total	Effectif	567	163	730
	% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Tableau 12
Répartition des parents-étudiants bénéficiant d'un réseau de soutien gratuit,
selon qu'elle, il cohabite avec un conjoint ou non et le sexe

Cohabitation avec un-e conjoint-e	Parents bénéficiant d'un réseau de soutien gratuit		Sexe		Total
			Femme	Homme	
Oui	Oui	Effectif	223	74	297
		% dans la catégorie	52,5 %	49,3 %	51,7 %
	Non	Effectif	202	76	278
		% dans la catégorie	47,5 %	50,7 %	48,3 %
	Total	Effectif	425	150	575
		% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Non	Oui	Effectif	73	9	82
		% dans la catégorie	52,5 %	69,2 %	53,9 %
	Non	Effectif	66	4	70
		% dans la catégorie	47,5 %	30,8 %	46,1 %
	Total	Effectif	139	13	152
		% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Par ailleurs, parmi l'ensemble des parents qui peuvent compter sur leur entourage et qui nous ont fourni cette information (N = 375), les trois-quarts (75,4 %) reçoivent une aide ponctuelle de cinq heures ou moins par semaine (Tableau 13). À l'autre pôle, il est assez peu fréquent (N = 32/375) que les parents-étudiants puissent bénéficier d'un apport de leur entourage de 11 heures ou plus par semaine. On remarque toutefois que les pères-étudiants, quel que soit leur statut conjugal, profitent d'un certain avantage à cet égard : 19,8 % d'entre eux pouvant compter sur ce soutien plus généreux

comparativement à 6,1 % des mères-étudiantes. On peut envisager que ces pères attirent davantage la sollicitude ou la sympathie de leur entourage au regard de leur statut parental, ce qui a pour conséquence de leur assurer un meilleur soutien. Cette situation se révèle encore plus patente dans le cas des pères ne vivant pas avec un-e conjoint-e sous le même toit et qui reçoivent dans une proportion de 22,2 % (N = 2/9) une telle aide, comparativement aux 8,1 % de mères dans la même situation (N = 18/73).

Tableau 13

Répartition des parents-étudiants recevant un soutien gratuit selon le nombre d'heures d'aide hebdomadaire reçues, le statut conjugal et le sexe*

Heures accordées par le réseau de soutien	Parents-étudiants vivant avec un-e conjoint-e sous le même toit		Sexe		Total
			Femme	Homme	
5 heures ou moins	Oui	Effectif	182	52	234
		% dans la sous-catégorie	80,2 %	92,2 %	82,7 %
	Non	Effectif	45	4	49
		% dans la sous-catégorie	19,8 %	7,1 %	17,3 %
	Total	Effectif 5 heures et -	227	56	283
		% dans la catégorie « heures »	77,2 %	69,1 %	75,5 %
6 à 10 heures	Oui	Effectif	27	8	35
		% dans la sous-catégorie	55,1 %	73,0 %	58,3 %
	Non	Effectif	22	3	25
		% dans la sous-catégorie	44,9 %	27,0 %	41,7 %
	Total	Effectif 6 à 10 heures	49	11	60
		% dans la catégorie « heures »	16,7 %	13,8 %	16,0 %
11 heures et plus	Oui	Effectif	12	12	24
		% dans la sous-catégorie	66,6 %	85,7 %	75,0 %
	Non	Effectif	6	2	8
		% dans la sous-catégorie	33,3 %	14,3 %	25,0 %
	Total	Effectif 11 à 20 heures	18	14	32
		% dans la catégorie « heures »	6,1 %	19,8 %	8,5 %
Total	Oui	Effectif	221	72	293
		% dans la sous-catégorie	75,2 %	90,0 %	78,1 %
	Non	Effectif	73	9	82
		% dans la sous-catégorie	24,8 %	10,0 %	21,9 %
	Total	Effectif	294	81	375
		% dans la catégorie « heures »	100,0 %	100,0 %	100,0 %

* Pour faciliter la lecture du tableau mettant en relation trois variables, précisons que le « % dans la sous-catégorie » désigne la verticale à l'intérieur d'une même catégorie et que la mention « % dans la catégorie "heures" » désigne la répartition verticale à l'intérieur de chaque groupe de sexe.

Enfin, contrairement à ce que nous avons envisagé, il ne semble pas que les parents-étudiants qui sont arrivés à Montréal depuis six ans et moins soient défavorisés par rapport aux autres parents-étudiants en ce qui concerne leur capacité d'obtenir un soutien social gratuit (Tableau 14).

Tableau 14
Répartition des parents-étudiants résidant dans la région de Montréal
depuis 5 ans et moins, selon l'accès à un réseau de soutien gratuit et le sexe

Accès à un réseau de soutien gratuit		Sexe		Total
		Femme	Homme	
Oui	Effectif	58	12	70
	% dans la catégorie	78,4 %	32,4 %	63,2 %
Non	Effectif	16	25	41
	% dans la catégorie	17,1 %	67,6 %	36,8 %
Total	Effectif	74	37	111
	% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %

En effet, près des deux-tiers de ceux-ci, soit 63,2 %, affirment pouvoir compter sur un tel apport, alors que, pour l'ensemble de l'échantillon, ce pourcentage se situe à 52,2 % (N = 381/730). Par ailleurs, ce sont les mères-étudiantes nouvellement arrivées au Québec qui, en l'occurrence, déclarent pouvoir s'appuyer sur un tel réseau dans une proportion significativement plus élevée (78,4 %) que celle des pères qui se situe à 32,4 %.

Chapitre 3

Situation financière des parents-étudiants

Plus de la moitié (55,8 %) des parents-étudiants de l'UQAM rejoints par l'enquête occupent un emploi en sus de leurs études (Tableau 15). Ce qui signifie que pour plus d'un parent-étudiant sur deux, l'enjeu n'est plus simplement de réussir à articuler études-famille, mais encore celui de réussir l'articulation études-famille-travail salarié. Plus précisément, c'est 51,7 % des mères-étudiantes qui détiennent un emploi salarié, alors que cette proportion grimpe à 70,6 % dans le cas des pères-étudiants. Cette proportion d'étudiantes et d'étudiants qui conjuguent études, famille et travail apparaît plus élevée que la statistique donnée pour l'ensemble des universités québécoises, ce que confirment également les données d'ICOPE (2006)⁹. En effet, *l'Enquête sur les conditions de vie des étudiants de la formation professionnelle au secondaire, du collégial et de l'université* du ministère de l'Éducation du Québec et de l'Aide financière aux études¹⁰ (MEQ/AFE, 2003 : 68-71) révèle que 41,6 % des étudiants-es universitaires avec enfant occupent un emploi. Parmi ces étudiants-es, l'enquête mentionne que « plus de 40 % des étudiants qui ont un enfant à charge utilisent principalement leurs revenus d'emploi pour assurer la subsistance de la famille et 22,8 % les consacrent au logement et à la nourriture » (MEQ/AFE, 2003 : 74).

Tableau 15

Répartition des parents-étudiants occupant un emploi, selon le sexe

Occupation d'un emploi		Sexe		Total
		Femme	Homme	
Oui	Effectif	297	115	412
	% dans la catégorie	51,7 %	70,6 %	55,8 %
Non	Effectif	278	48	326
	% dans la catégorie	48,3 %	29,4 %	44,2 %
Total	Effectif	575	163	738
	% dans sa catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Le travail salarié occupe une place importante dans le budget-temps de la plupart des 412 parents-étudiants qui détiennent un emploi (Tableau 16). En effet, plus des deux-tiers d'entre eux, soit 69,4 % (N = 286/412) y consacrent plus de 15 heures par semaine, et parmi eux, une proportion non négligeable, soit 25,6 % des mères-étudiantes et 35,6 % des pères-étudiants, y accorde plus de 36 heures par semaine. Situation qui, bien entendu, limite le nombre d'heures disponibles pour les études, la vie personnelle et familiale et encore plus pour les activités de loisirs et de bénévolat. Sous ce dernier rapport, c'est d'ailleurs la grande majorité des parents-étudiants, qu'ils soient sur le marché du travail ou non, qui expriment leur insatisfaction quant au temps dont ils disposent pour toutes activités personnelles, de loisirs et de bénévolat/militantisme.

⁹ Sans indiquer de tendances contraires, les données d'ICOPE 2006 reflètent une participation plus élevée des mères-étudiantes de l'UQAM au marché du travail, situant celle-ci à 65,1 %, alors que les statistiques pour les pères-étudiants sont relativement proches, ICOPE situant à 73,3 % leur taux de participation.

¹⁰ Ministère de l'Éducation du Québec et l'Aide financière aux études (2003). *Enquête sur les conditions de vie des étudiants de la formation professionnelle au secondaire, du collégial et de l'université*. Québec : MEQ/AFE, 169 p.

Tableau 16
Répartition des parents-étudiants, selon le nombre d'heures consacrées
au travail salarié par semaine, selon le sexe

Heures travaillées par semaine		Sexe		Total
		Femme	Homme	
15 heures ou moins	Effectif	94	32	126
	% dans la catégorie	31,6 %	27,8 %	30,6 %
Entre 16 et 35 heures	Effectif	127	42	169
	% dans la catégorie	42,8 %	36,5 %	41,0 %
36 heures ou plus	Effectif	76	41	117
	% dans la catégorie	25,6 %	35,7 %	28,4 %
Total	Effectif	297	115	412
	% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %

C'est aux deux extrémités de l'échelle de revenu (Tableau 17) que des écarts plus marqués, selon le sexe, distinguent la situation économique des 412 parents-étudiants qui articulent travail salarié et études : les mères-étudiantes étant, en proportion, un peu plus nombreuses (28,3 %) à tirer de leur emploi un salaire annuel inférieur à 10 000 \$ que les pères-étudiants (22,6 %), alors que l'on retrouve 43,5 % d'entre eux dans la catégorie salariale « 30 000 \$ et plus », comparativement à 35,4 % des mères-étudiantes.

Tableau 17
Répartition des parents-étudiants, selon leur revenu brut annuel et le sexe

Revenu brut annuel		Sexe		Total
		Femme	Homme	
Moins de 10 000 \$	Effectif	84	26	110
	% dans la catégorie	28,3 %	22,6 %	26,7 %
Entre 10 000 \$ et 19 999 \$	Effectif	64	26	90
	% dans la catégorie	21,5 %	22,6 %	21,8 %
Entre 20 000 \$ et 29 999 \$	Effectif	44	13	57
	% dans la catégorie	14,8 %	11,3 %	13,83 %
Entre 30 000 \$ et plus	Effectif	105	50	155
	% dans la catégorie	35,5 %	43,5 %	37,62 %
Total	Effectif	297	115	412
	% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Le tableau 18 permet de constater que la majorité (68,8 %) des parents-étudiants qui ne détiennent pas un emploi au moment de l'enquête, soit au cours de la session d'hiver 2007, n'ont pas non plus déclaré avoir occupé un emploi pendant la période estivale précédente : cette situation étant toutefois plus fréquente dans le cas des mères (71,4 %) que des pères (54,2 %). On peut penser que la présence d'enfant-s d'âge scolaire à la maison durant l'été est en partie responsable du fait que cette proportion non négligeable de parents-étudiants n'ait pas cherché à occuper un emploi l'été précédant l'enquête.

Tableau 18
Répartition des parents-étudiants, selon l'occupation
d'un emploi à l'été 2006 et le sexe

Occupation d'un travail salarié à l'été 2006		Sexe		Total
		Femme	Homme	
Oui	Effectif	79	22	101
	% dans la catégorie	28,6 %	45,8 %	31,2 %
Non	Effectif	197	26	223
	% dans la catégorie	71,4 %	54,2 %	68,8 %
Total	Effectif	276	48	324
	% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Le salaire que les parents-étudiants arrivent à tirer de leur emploi d'été demeure, pour la majorité, assez modeste (Tableau 19). Sur les 80 parents-étudiants qui ont complété cette question, c'est effectivement 66,3 % d'entre eux qui ont gagné moins de 5 000 \$ au cours de la période estivale. À l'instar de celles qui occupent un emploi pendant l'année, les mères-étudiantes (70,0 %) sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes (55,0 %) à occuper la catégorie la plus faible de l'échelle salariale. Par corollaire, les pères-étudiants sont proportionnellement plus nombreux parmi ceux et celles qui gagnent un revenu supérieur à 10 000 \$ de leur emploi d'été (13,8 % des parents), alors que seuls 11,7 % des mères-étudiantes et 20,0 % des pères-étudiants bénéficient d'une situation sensiblement plus avantageuse.

Tableau 19
Répartition des parents-étudiants, selon le revenu tiré
de l'emploi d'été et le sexe

Revenu brut tiré de l'emploi d'été		Sexe		Total
		Femme	Homme	
Moins de 5 000 \$	Effectif	42	11	53
	% dans la catégorie	70,0 %	55,0 %	66,3 %
Entre 5 000 \$ et 9 999 \$	Effectif	11	5	16
	% dans la catégorie	18,3 %	25,0 %	20,0 %
Plus de 10 000 \$	Effectif	7	4	11
	% dans la catégorie	11,7 %	20,0 %	13,8 %
Total	Effectif	60	20	80
	% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Une autre composante qui influence la situation financière des parents-étudiants est celle de leur accès à l'Aide financière aux études (AFE). C'est près d'un parent-étudiant sur deux (46,6 %) qui reçoit une telle aide (Tableau 20) ; les mères-étudiantes étant proportionnellement légèrement plus nombreuses (47,5 % vs 43,6 %) que les pères-étudiants parmi les bénéficiaires. Pour 56,7 % de ces derniers (N= 341/732), cette aide atteint moins de 10 000 \$ par année (Tableau 21), alors que c'est l'exception (2,4 %) qui reçoit plus de 15 000 \$. Les mères se retrouvent, par ailleurs, proportionnellement plus nombreuses (43,1 % vs 32,4 %) à recevoir entre 10 000 \$ et 15 000 \$.

Tableau 20

Répartition des parents-étudiants, selon l'accès à l'Aide financière aux études (AFE)
du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et le sexe

Accès à l'aide financière (prêts et bourses) (AFE/MELS)		Sexe		Total
		Femme	Homme	
Oui	Effectif	270	71	341
	% dans la catégorie	47,5 %	43,6 %	46,6 %
Non	Effectif	299	92	391
	% dans la catégorie	52,5 %	56,4 %	53,4 %
Total	Effectif	569	163	732
	% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Tableau 21

Répartition des parents-étudiants, selon le montant reçu de l'AFE et le sexe

Combien recevez-vous annuellement de cette aide financière ?		Sexe		Total
		Femme	Homme	
Moins de 5 000 \$	Effectif	51	14	65
	% dans la catégorie	19,0 %	19,7 %	19,1 %
Entre 5 000 \$ et 9 999 \$	Effectif	95	33	128
	% dans la catégorie	35,3 %	46,5 %	37,6 %
Entre 10 000 \$ et 14 999 \$	Effectif	116	23	139
	% dans la catégorie	43,1 %	32,4 %	40,9 %
Entre 15 000 \$ et 19 999 \$	Effectif	7	1	8
	% dans la catégorie	2,6 %	1,4 %	2,4 %
Total	Effectif	269	71	340
	% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %

En raison même de la nature du programme, pour 87,6 % (298/340) des bénéficiaires, soit près de neuf sur dix, une partie de cette aide est versée sous forme de prêt (Tableau 22). C'est donc dire que seuls 42 des bénéficiaires, soit 12,4 %, reçoivent cette aide sous forme de bourse uniquement. Pour la majorité des bénéficiaires, soit 76,6 % des mères-étudiantes et 84,1 % des pères-étudiants, le montant de ce prêt est inférieur à 5 000 \$. Par corollaire, 23,4 % des mères-étudiantes versus 15,9 % des pères-étudiants contractent un endettement annuel envers le MELS supérieur à 5 000 \$.¹¹

Tableau 22
Répartition des parents-étudiants, selon le montant reçu de l'AFE
sous forme de prêt et le sexe

Montant du prêt reçu de l'AFE		Sexe		Total
		Femme	Homme	
Moins de 5 000 \$	Effectif	180	53	233
	% dans la catégorie	76,6 %	84,1 %	78,2 %
Plus de 5 000 \$	Effectif	55	10	65
	% dans la catégorie	23,4 %	15,9 %	21,8 %
Total	Effectif	235	63	298
	% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %

C'est sans surprise que l'on constate que parmi les bénéficiaires de l'aide financière aux études du MELS, les parents-étudiants qui ne sont pas sur le marché du travail sont proportionnellement plus nombreux (210/340), soit 61,8 %, à profiter de cette aide que les autres qui sont 38,2 % (130/340) dans le même cas (Tableau 23). En l'occurrence, pour les pères-étudiants sans emploi, cette proportion atteint même 75 % (N = 36/48). Le statut d'emploi se montre également déterminant quant au montant d'aide financière reçu. C'est en effet, 27 % des parents-étudiants en emploi qui reçoivent un montant d'aide supérieur à 10 000 \$, tandis que cette proportion atteint 53,3 % dans le cas des parents qui ne sont pas sur le marché du travail.

¹¹ Rappelons que le plafond d'endettement alloué par l'AFE est d'un montant maximum de trente-six mille dollars pour un-e étudiant-e universitaire de premier cycle dans un programme de plus de vingt-quatre mois, et de quarante-huit mille dollars pour un-e étudiant-e de deuxième cycle dans un programme de plus de vingt mois. Source : Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études, *Hausse des montants maximums des prêts et des niveaux d'endettement; Allocation pour l'achat de matériel informatique et exemption de base pour les montants reçus à titre de pension alimentaire; Projet de règlement modifiant le Règlement sur l'aide financière aux études*, 2004, p. 5.
<http://www.cse.gouv.qc.ca/FR/Download/index.html?id=138>

Tableau 23
Répartition des parents-étudiants selon le statut d'emploi, le montant reçu
par les bénéficiaires de l'AFE et le sexe

Détection d'un emploi	Montant reçu		Sexe		Total
			Femme	Homme	
Oui	Moins de 5 000 \$	Effectif	27	10	37
		% dans la sous-catégorie	28,4 %	28,6 %	28,5 %
	5 000 à 9 999 \$	Effectif	41	17	58
		% dans la sous-catégorie	43,2 %	48,6 %	44,6 %
	10 000 \$ et +	Effectif	27	8	35
		% dans la sous-catégorie	28,4 %	22,9 %	27,0 %
	Total	Effectif	95	35	130
		% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Non	Moins de 5000 \$	Effectif	24	4	28
		% dans la sous-catégorie	13,8 %	11,1 %	13,3 %
	5 000 à 9 999 \$	Effectif	54	16	70
		% dans la sous-catégorie	31,0 %	44,4 %	33,3 %
	10 000 à 14 999 \$	Effectif	96	16	112
		% dans la sous-catégorie	55,2 %	44,4 %	53,3 %
	Total	Effectif	174	36	210
		% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Total		Effectif	269	71	340
		% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Tableau 24
Répartition des parents-étudiants, selon leur évaluation
de leur situation financière et le sexe

Situation financière		Sexe		Total
		Femme	Homme	
Aisée	Effectif	53	21	74
	% dans la catégorie	9,4 %	13,0 %	8,0 %
Satisfaisante	Effectif	186	62	248
	% dans la catégorie	32,7 %	38,5 %	34,0 %
Précaire	Effectif	329	78	407
	% dans la catégorie	57,9 %	48,4 %	55,8 %
Total	Effectif	568	161	729
	% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %

C'est plus d'un parent-étudiant sur deux (55,8 %) qui affirme vivre une situation de grande ou de très grande précarité financière (Tableau 24). Cette réalité est cependant celle de plus de mères-étudiantes, soit 57,9 % d'entre elles, par rapport à 48,4 % des pères-étudiants qui se disent dans cette même situation¹².

Tant pour les mères que pour les pères la situation apparaît plus difficile lorsque le conjoint ou la conjointe est également aux études. C'est en effet 55,2 % (N = 48/87) des mères dans cette situation et 52,7 % (N = 29/55) des pères-étudiants qui portent un tel jugement. Par contre, lorsque la conjointe ou le conjoint n'est pas aux études, les pères-étudiants sont proportionnellement moins nombreux (41,3 % : N = 38/92) à évaluer négativement leur situation financière que les mères-étudiantes (51,3 % : N = 174/339)¹³.

Soulignons que le régime d'études a une incidence sur le niveau de satisfaction des parents-étudiants à l'égard de leur situation financière. La proportion de ceux et de celles qui estiment vivre dans la précarité atteint plus des deux-tiers, soit 67 % (N = 287/428) parmi ceux et celles qui sont inscrits dans un régime d'études à temps complet, comparativement à 39,4 % (N = 117/297) parmi les parents-étudiants inscrits à temps partiel à l'UQAM. Ce sont donc deux parents-étudiants sur trois inscrits à plein temps à l'UQAM qui connaissent la précarité économique.

En toute logique, les parents-étudiants détenteurs d'un emploi sont proportionnellement moins nombreux à considérer que leur situation financière laisse à désirer (Tableau 25). La situation s'avère néanmoins plus difficile pour les mères-étudiantes détenant un emploi qui sont tout de même une sur deux (51,9 %) à s'estimer dans une telle situation par comparaison à 37,7 % des pères.

Par ailleurs, parmi les parents-étudiants qui ne détiennent pas d'emploi, la situation est inversée. Ce sont effectivement trois pères-étudiants sur quatre (74,5 %) qui jugent leur situation économique plutôt ou très précaire. Faut-il ajouter que c'est le cas pour deux mères-étudiantes sur trois (64,4 %). Bref, la pauvreté guette les parents-étudiants à l'UQAM qui optent pour ne pas articuler travail-études.

¹² Par comparaison avec les données ICOPE 2006, les parents-étudiants rejoints par notre enquête montrent plus d'insatisfaction à l'égard de leur situation financière dans une proportion tout de même assez importante. Alors que nos données indiquent que 55,8 % des répondants-es se montrent insatisfaits de leur situation financière, c'est 41,3 % des parents-étudiants rejoints par l'enquête ICOPE qui expriment la même insatisfaction.

¹³ À noter que 582 parents-étudiants ont répondu à la question.

Tableau 25
Répartition des parents-étudiants, selon leur statut d'emploi,
l'évaluation de leur situation financière et le sexe

Détection d'un emploi	Perception de la situation financière		Sexe		Total
			Femme	Homme	
Oui	Plutôt ou très aisée	Effectif	31	18	49
		% dans la catégorie	10,6 %	15,8 %	12,0 %
	Satisfaisante	Effectif	110	53	163
		% dans la catégorie	37,5 %	46,5 %	40,0 %
	Plutôt ou très précaire	Effectif	152	43	195
		% dans la catégorie	51,9 %	37,7 %	47,9 %
	Total	Effectif	293	114	407
		% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Non	Plutôt ou très aisée	Effectif	22	3	25
		% dans la catégorie	8,0 %	6,4 %	7,8 %
	Satisfaisante	Effectif	76	9	85
		% dans la catégorie	27,6 %	19,1 %	26,4 %
	Plutôt ou très précaire	Effectif	177	35	212
		% dans la catégorie	64,4 %	74,5 %	65,8 %
	Total	Effectif	275	47	322
		% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Une telle réalité est également celle des parents-étudiants vivant seuls-es (Tableau 26) qui, pour les trois-quarts (76,5 %), disent connaître une situation financière difficile, ce pourcentage atteignant même les 84,6 % dans le cas des pères-étudiants. On peut penser que les parents-étudiants vivant seuls figurent parmi les catégories d'étudiants-es les plus vulnérables.

Tableau 26
Répartition des parents-étudiants, selon la cohabitation
avec un-e conjoint-e, l'évaluation de leur situation financière et le sexe

Cohabitation avec un-e conjointe	Perception de la situation financière		Sexe		Total
			Femme	Homme	
Oui	Plutôt ou très aisée	Effectif	47	21	68
		% dans la catégorie	11,1 %	14,2 %	11,9 %
	Satisfaisante	Effectif	158	60	218
		% dans la catégorie	37,2 %	40,5 %	38,0 %
	Plutôt ou très précaire	Effectif	220	67	287
		% dans la catégorie	51,8 %	45,3 %	50,1 %
	Total	Effectif	425	148	573
		% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Non	Plutôt ou très aisée	Effectif	6	0	6
		% dans la catégorie	4,3 %	0,0 %	3,9 %
	Satisfaisante	Effectif	28	2	30
		% dans la catégorie	20,0 %	15,4 %	19,6 %
	Plutôt ou très précaire	Effectif	106	11	117
		% dans la catégorie	75,7 %	84,6 %	76,5 %
	Total	Effectif	140	13	153
		% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Chapitre 4

Parcours universitaire des parents-étudiants

La population des parents-étudiants ayant répondu à notre sondage est inscrite dans les différentes facultés de l'UQAM selon une distribution sensiblement identique à celle de la population étudiante en général (Tableau 27). Ceci permet de présumer du caractère représentatif des données. Les parents-étudiants fréquentant l'École des sciences de la gestion, la Faculté des sciences humaines et la Faculté des sciences de l'éducation représentant les deux-tiers de l'échantillon (65,7 %), comme c'est aussi le cas, dans des proportions assez analogues (62,6 %), dans la population étudiante de l'UQAM.

Soulignons que la proportion de femmes parmi les parents-étudiants de l'échantillon est toujours supérieure à la représentativité des femmes au sein de chacune des facultés, avec des écarts qui se situent entre 9,5 % à la Faculté des sciences de l'éducation et 29,4 % à la Faculté des sciences. L'inverse caractérise la représentation des pères-étudiants au sein de l'échantillon dans des proportions sensiblement similaires, ce qui nous amène à proposer deux hypothèses non nécessairement contradictoires, à savoir : 1) qu'un plus grand nombre de mères-étudiantes que de pères-étudiants poursuivent des études à l'UQAM ; 2) que les mères-étudiantes se sentent possiblement davantage concernées par les enjeux de cette enquête, d'autant que, pour la plupart, elles se retrouvent actuellement au premier cycle et que cette réalité risque de les accompagner tout au long de leur parcours (Tableau 28).

Tableau 27

Répartition des parents-étudiants qui ont répondu à l'enquête
et distribution de la population étudiante de l'UQAM*, selon la faculté et le sexe

Faculté de rattachement		Parents-étudiants			UQAM, Automne 2007		
		Sexe		Total	Sexe		Total
		Femme	Homme		Femme	Homme	
École des sciences de la gestion	Effectif	150	61	211	6 976	5 850	12 826
	% dans la catégorie	26,2 %	37,7 %	28,7 %	30,3 %	41,9 %	34,7 %
Faculté des sciences humaines	Effectif	122	25	147	3 639	1 673	5 312
	% dans la catégorie	21,3 %	15,4 %	20,0 %	15,8 %	12,0 %	14,4 %
Faculté des sciences de l'éducation	Effectif	107	18	125	3 794	1 190	4 984
	% dans la catégorie	18,7 %	11,1 %	17,0 %	16,5 %	8,5 %	13,5 %
Faculté des sciences	Effectif	57	30	87	1 177	2 079	3 256
	% dans la catégorie	9,9 %	18,5 %	11,8 %	5,1 %	14,9 %	8,8 %
Faculté des arts	Effectif	54	11	65	3 005	1 171	4 176
	% dans la catégorie	9,4 %	6,8 %	8,8 %	13,1 %	8,4 %	11,3 %
Faculté de communication	Effectif	41	3	44	2 827	1 001	3 828
	% dans la catégorie	7,2 %	1,9 %	6,0 %	12,3 %	7,2 %	10,4 %
Faculté de science politique et de droit	Effectif	37	14	51	1 258	981	2 239
	% dans la catégorie	6,5 %	8,6 %	6,9 %	5,5 %	7,0 %	6,1 %
Téluq	Effectif	4	0	4	N.D.	N.D.	N.D.
	% dans la catégorie	0,7 %	0,0 %	0,5 %	-	-	-
École supérieure de mode	Effectif	1	0	1	314	29	343
	% dans la catégorie	0,2 %	0,0 %	0,1 %	1,4 %	0,2 %	0,9 %
Total	Effectif	573	162	735	22 990	13 974	36 964
	% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

* Source : *La population étudiante de l'UQAM, Statistiques d'inscription 2007-2008*, Registrariat de l'UQAM, août 2008. Ces données ne concernent que les personnes dûment inscrites auprès d'une faculté de l'UQAM.

La majorité des parents-étudiants (73,9 %) sont inscrits au premier cycle, les mères-étudiantes y étant proportionnellement plus nombreuses, soit 76,7 %, que les pères-étudiants (64,2 %) (Tableau 28). Ces derniers sont, par conséquent, inscrits dans des proportions plus élevées dans les programmes de maîtrise (22,2 % vs 13 %) et de doctorat (12,3 % vs 7,7 %).

Tableau 28
Répartition des parents-étudiants, selon les cycles d'études et le sexe

Cycle d'études		Sexe		Total
		Femme	Homme	
Premier cycle	Fréquence	441	104	545
	% dans la catégorie	76,7 %	64,2 %	73,9 %
Deuxième cycle	Fréquence	75	36	111
	% dans la catégorie	13,0 %	22,2 %	15,1 %
Troisième cycle	Fréquence	44	20	64
	% dans la catégorie	7,7 %	12,3 %	8,7 %
Autres	Fréquence	15	2	17
	% dans la catégorie	2,6 %	1,2 %	2,3 %
Total	Fréquence	575	162	737
	% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Reflétant leur forte représentativité au sein de l'échantillon, les parents-étudiants inscrits au premier cycle se retrouvent toujours significativement plus nombreux quelle que soit la catégorie d'âge (Tableau 28). À titre d'exemple, notons que 66,7 % des parents-étudiants âgés de 40 ans et plus sont inscrits au premier cycle. C'est par ailleurs, dans cette catégorie d'âge que l'on retrouve la proportion la plus forte de parents-étudiants inscrits aux cycles supérieurs, soit 24,0 % à la maîtrise et 7,3 % au doctorat (Tableau 29).

Tableau 29
Répartition des parents-étudiants, selon les cycles d'études, l'âge et le sexe

Âge *	Cycle d'études		Sexe		Total
			Femme	Homme	
25 à 29 ans	Premier cycle	Effectif	117	15	132
		% dans la catégorie	82,4 %	68,2 %	80,5 %
	Deuxième cycle	Effectif	17	5	22
		% dans la catégorie	12,0 %	22,7 %	13,4 %
	Troisième cycle	Effectif	2	2	4
		% dans la catégorie	1,4 %	9,10 %	2,4 %
	Total	Effectif	136	22	158
		% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %
30 à 34 ans	Premier cycle	Effectif	138	35	173
		% dans la catégorie	72,6 %	63,6 %	70,6 %
	Deuxième cycle	Effectif	24	10	34
		% dans la catégorie	12,6 %	18,2 %	13,9 %
	Troisième cycle	Effectif	24	10	34
		% dans la catégorie	12,6 %	18,2 %	13,9 %
	Total	Effectif	186	55	241
		% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %
35 à 39 ans	Premier cycle	Effectif	99	27	126
		% dans la catégorie	81,1 %	69,2 %	78,3 %
	Deuxième cycle	Effectif	12	5	17
		% dans la catégorie	9,8 %	12,8 %	10,6 %
	Troisième cycle	Effectif	8	6	14
		% dans la catégorie	6,6 %	15,4 %	8,7 %
	Total	Effectif	119	38	157
		% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %
40 ans et plus	Premier cycle	Effectif	76	24	100
		% dans la catégorie	71,0 %	55,8 %	66,7 %
	Deuxième cycle	Effectif	20	16	36
		% dans la catégorie	18,7 %	37,2 %	24,0 %
	Troisième cycle	Effectif	9	2	11
		% dans la catégorie	8,4 %	4,7 %	7,3 %
	Total	Effectif	105	42	147
		% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %

* Pour simplifier la lecture du tableau, nous avons omis d'inscrire la catégorie des « 24 ans et moins » dont la totalité de l'effectif (N= 12) se trouve au premier cycle.

Tableau 30
Répartition des parents-étudiants, selon le régime d'études et le sexe

Régime d'études		Sexe		Total
		Femme	Homme	
Temps plein	Effectif	331	102	433
	% dans la catégorie	57,9 %	63,0 %	59,0 %
Temps partiel	Effectif	241	60	301
	% dans la catégorie	42,1 %	37,0 %	41,0 %
Total	Effectif	572	162	734
	% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Plus globalement, notons que deux parents-étudiants sur cinq (41,0 %) étudient à temps partiel. Parmi ceux-ci, les mères-étudiantes sont légèrement plus susceptibles que les pères-étudiants (42,1 % vs 37,0 %) de se retrouver dans un tel régime d'études (Tableau 30). Cette proportion est relativement légèrement en deçà de celle que l'on retrouve au sein de la population étudiante de l'UQAM à l'hiver 2007 (46,5 %). (Source : Registrariat 2006-2007)

Par ailleurs, les parents-étudiants inscrits au doctorat ont choisi, à deux exceptions près, d'étudier à temps plein (Tableau 31). C'est donc au premier cycle que se retrouve la plus forte proportion de parents-étudiants inscrits à temps partiel (44,7 %), alors qu'à la maîtrise cette tendance est en légère régression avec 39,6 % des effectifs des parents-étudiants inscrits à temps partiel.

Le fait d'occuper un emploi a une forte incidence sur le choix du régime d'études des parents-étudiants et, par conséquent, sur la durée des études (Tableau 32). Les parents-étudiants qui n'occupent pas d'emploi au moment de l'enquête sont trois fois plus susceptibles d'étudier à temps complet (76,4 %) qu'à temps partiel (23,6 %), et tout particulièrement les hommes qui ne détiennent pas d'emploi, neuf fois sur dix (91,5 %) sont inscrits à temps plein. Les parents-étudiants qui détiennent un emploi sont plus de la moitié à étudier à temps partiel (54,6 %). Ceux-ci de fait composent la forte majorité (74,8 %) des parents-étudiants inscrits à temps partiel (N = 225/301). À noter que sur les 60 pères-étudiants inscrits dans le régime à temps partiel, seuls quatre d'entre eux (soit 6,7 %) ne détiennent pas un emploi, alors que l'on retrouve tout de même 30 % des mères-étudiantes (N = 72/241) dans cette situation.

Tableau 31
Répartition des parents-étudiants, selon le cycle, le régime d'études et le sexe

Cycle d'étude	Régime d'études		Sexe		Total
			Femme	Homme	
Premier cycle	Temps complet	Effectif	239	60	299
		% dans la catégorie	54,6 %	58,3 %	55,3 %
	Temps partiel	Effectif	199	43	242
		% dans la catégorie	45,4 %	41,7 %	44,7 %
	Total	Effectif	438	103	541
		% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Deuxième cycle	Temps complet	Effectif	45	22	67
		% dans la catégorie	60,0 %	61,1 %	60,4 %
	Temps partiel	Effectif	30	14	44
		% dans la catégorie	40,0 %	38,90 %	39,6 %
	Total	Effectif	75	36	111
		% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Troisième cycle	Temps complet	Effectif	42	20	62
		% dans la catégorie	95,5 %	100,0 %	96,9 %
	Temps partiel	Effectif	2	0	2
		% dans la catégorie	4,5 %	0,0 %	3,10 %
	Total	Effectif	44	20	64
		% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Tableau 32
Répartition des parents-étudiants, selon le régime d'études,
la détention d'un emploi et le sexe

Détention d'un emploi	Régime d'études		Sexe		Total
			Femme	Homme	
Oui	Temps complet	Effectif	128	59	187
		% dans la catégorie	43,1 %	51,3 %	45,4 %
	Temps partiel	Effectif	169	56	225
		% dans la catégorie	56,9 %	48,7 %	54,6 %
	Total	Effectif	297	115	412
		% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Non	Temps complet	Effectif	203	43	246
		% dans la catégorie	73,8 %	91,5 %	76,4 %
	Temps partiel	Effectif	72	4	76
		% dans la catégorie	26,2 %	8,5 %	23,6 %
	Total	Effectif	275	47	322
		% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %

La distribution selon le sexe n'introduit pas de différence majeure lorsque l'on considère le nombre d'heures que les parents-étudiants passent en salle de cours ou en stage (Tableau 33), si ce n'est que les femmes sont, en proportion, légèrement plus nombreuses à passer six heures ou moins en classe par semaine (39,3 % vs 33,6 %). En toute logique, c'est le régime d'études qui s'avère ici déterminant. Parmi les parents-étudiants inscrits à temps partiel (N = 301), huit sur dix (79,1 %) passent six heures ou moins en classe par semaine, ce qui équivaut au maximum à deux cours semestre.

Tableau 33
Répartition des parents-étudiants,
selon le nombre d'heures passées en cours par semaine et le sexe*

Nombre d'heures passées en cours ou en stage par semaine		Sexe		Total
		Femme	Homme	
6 heures et moins	Effectif	191	47	238
	% dans la catégorie	39,3 %	33,6 %	38,0 %
7 à 12 heures	Effectif	145	46	191
	% dans la catégorie	29,8 %	32,9 %	30,5 %
13 heures et plus	Effectif	150	47	197
	% dans la catégorie	30,9 %	33,6 %	31,5 %
Total	Effectif	486	140	626
	% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %

* Ces données ne comprennent pas les parents-étudiants de deuxième et de troisième cycles en période de rédaction.

De la même manière que le statut d'emploi affecte le régime d'études choisi par les parents-étudiants, celui-ci se reflète sur le nombre d'heures de cours auxquelles elles et ils seront inscrits. Si le quart des parents-étudiants occupant un emploi ($N = 87/349$)¹⁴ suivent plus de 13 heures hebdomadaires de cours, hommes (27,3 %) et femmes (24,0 %) dans des proportions relativement similaires, cette proportion atteint 39,7 % parmi ceux qui ne détiennent pas d'emploi.

C'est par ailleurs plus de la moitié des parents-étudiants en emploi, soit 51,6 % (180/349) qui assistent à six heures ou moins de cours, tandis que par comparaison 20,9 % ($N = 58/277$) des parents-étudiants sans emploi font le même choix. On notera, par ailleurs, que cette option est essentiellement retenue par les mères-étudiantes. Celles-ci comptent pour 56 des 58 parents-étudiants sans emploi suivant moins de 6 heures de cours par semaine. Autrement dit, seuls 4,9 % des pères-étudiants sans emploi ($N = 2/41$) adoptent cette pratique comparativement à 23,7 % des mères-étudiantes ($N = 56/236$).

Tableau 34
Répartition des parents-étudiants, selon le total des heures
consacrées au travail scolaire* et le sexe

Total des heures consacrées au travail scolaire		Sexe		Total
		Femme	Homme	
15 heures ou moins	Effectif	198	57	255
	% dans la catégorie	34,6 %	35 %	34,7 %
16 à 35 heures	Effectif	256	59	315
	% dans la catégorie	44,8 %	36,2 %	42,9 %
36 heures et plus	Effectif	118	47	165
	% dans la catégorie	20,6 %	28,8 %	22,4 %
Total	Effectif	572	163	735
	% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %

* Ce qui comprend les périodes de cours, les stages, le travail à la maison et à la bibliothèque.

Un parent-étudiant sur trois (34,7 %) consacre au total 15 heures ou moins par semaine à ses études (Tableau 34). Ce sont les pères-étudiants qui se retrouvent proportionnellement plus nombreux à leur accorder plus de 36 heures : 28,8 % d'entre eux le font, comparativement à 20,6 % des mères-étudiantes.

Pour l'essentiel, on s'y attendra, ce sont les parents-étudiants à temps partiel qui constituent les trois-quarts (75,3 %) des effectifs ($N = 192/255$) qui investissent 15 heures ou moins dans leurs études par semaine. C'est dans une proportion quasi similaire (77,4 %) que les parents-étudiants inscrits à temps complet ($N = 370/478$) accordent 16 heures ou plus par semaine à leurs études.

La détention d'un emploi semble moins influencer le nombre d'heures hebdomadaires qu'un parent-étudiant consacre à ses études que le choix du régime d'études, puisque la proportion de parents en emploi est supérieure parmi ceux qui y consacrent 16 heures ou plus par semaine (54,0 %) comparativement aux 46,0 % qui allouent 15 heures ou moins aux études (Tableau 35). Par contre, le

¹⁴ Sur les 412 parents-étudiants occupant un emploi, seuls 349 ont répondu à cette question.

fait de ne pas occuper un emploi, permet à huit parents-étudiants sur dix (79,6 %) d'accorder à leurs études 16 heures ou plus par semaine.

Tableau 35

Répartition des parents-étudiants, selon le nombre total d'heures consacrées aux études, le statut en emploi et le sexe

Détention d'un emploi	Heures totales consacrées aux études		Sexe		Total
			Femme	Homme	
Oui	15 heures ou moins	Effectif	140	49	189
		% dans la catégorie	47,30 %	42,60 %	46,00 %
	16 heures ou plus	Effectif	156	66	222
		% dans la catégorie	52,70 %	57,40 %	54,00 %
	Total	Effectif	296	115	411
		% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Non	15 heures ou moins	Effectif	58	8	66
		% dans la catégorie	21,00 %	16,70 %	20,40 %
	16 heures ou plus	Effectif	218	40	258
		% dans la catégorie	79,00 %	83,30 %	79,60 %
	Total	Effectif	276	48	324
		% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %

La moitié des parents-étudiants (49,4 %) ont déjà interrompu leurs études universitaires. Plus précisément, c'est le cas de 51,4 % des mères-étudiantes et de 47,9 % des pères-étudiants. Pour la majorité, la durée de cette interruption a été de moins de quatre ans, bien que les pères-étudiants, qui ont fourni cette information, ont été proportionnellement plus nombreux (N = 21/46 : 46,7 %) à déclarer une plus longue interruption que les mères-étudiantes ((N = 58/174 : 34 %).

Tableau 36

Interruption des études universitaires, selon le sexe

Interruption des études universitaires		Sexe		Total
		Femme	Homme	
Oui	Effectif	293	78	371
	% dans la catégorie	51,4 %	47,9 %	50,6 %
Non	Effectif	277	85	362
	% dans la catégorie	48,6 %	52,1 %	49,4 %
Total	Effectif	570	163	733
	% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Tableau 37
Raisons d'interruption des études universitaires, selon le sexe

Raisons d'interruption d'études		Sexe		Total
		Femme	Homme	
Soins des enfants	Effectif	151	11	162
	% dans la catégorie	53,5 %	14,5 %	45,3 %
Travail salarié	Effectif	73	35	108
	% dans la catégorie	25,9 %	46,1 %	30,2 %
Liée aux études	Effectif	45	14	59
	% dans la catégorie	16,0 %	18,4 %	16,5 %
Problèmes financiers	Effectif	26	11	37
	% dans la catégorie	9,2 %	14,5 %	10,3 %
Raisons personnelles et de santé	Effectif	25	5	30
	% dans la catégorie	8,9 %	6,6 %	8,4 %
Manque de temps	Effectif	22	7	29
	% dans la catégorie	7,8 %	9,2 %	8,1 %
Raisons familiales	Effectif	24	5	29
	% dans la catégorie	8,5 %	6,6 %	8,1 %
Voyage	Effectif	14	5	19
	% dans la catégorie	5,0 %	6,6 %	5,3 %

Si plusieurs raisons justifiant leur interruption d'études ont été mentionnées par les 282 parents-étudiants, qui ont inscrit un commentaire à cet effet, deux d'entre elles apparaissent particulièrement déterminantes et marquées par le sexe des parents. C'est en effet 53,3 % des mères-étudiantes qui évoquent les soins aux enfants pour expliquer leur interruption d'études, alors que ce n'est le cas que pour 14,5 % des pères-étudiants. En contrepartie, c'est dans une proportion de 46,1 % que ces derniers évoquent des raisons liées au travail rémunéré, comparativement à 25,9 % des mères-étudiantes. Près d'un parent-étudiant sur cinq (16,5 %) mentionne également des raisons liées aux études (réorientation, manque de motivation, questionnements) pour expliquer cette interruption.

Chapitre 5

Perceptions des parents-étudiants quant à leur rapport aux études et au partage des tâches

Le niveau de satisfaction des parents-étudiants à l'égard de leur parcours scolaire est passablement élevé : environ trois fois sur quatre (71,1 %), elles et ils se disent d'accord avec l'affirmation « Je trouve mon parcours scolaire gratifiant » (Tableau 38). C'est de fait une très faible proportion des parents-étudiants (3,3 %) qui pose un regard réellement négatif sur son parcours.

Les parents-étudiants inscrits aux cycles supérieurs sont parmi les plus satisfaits ; c'est dans une proportion de 78,2 % (N = 136/174) qu'ils affichent leur satisfaction par rapport à 68,9 % (N = 372 /541) dans le cas des parents-étudiants au premier cycle. C'est même dans une proportion de 90 % (N = 18/20) que les pères-étudiants inscrits au troisième cycle, comparativement à 70,5 % de leurs consœurs (N = 31/44), se disent satisfaits de leur parcours scolaire.

Tableau 38

Répartition des parents-étudiants, selon leur appréciation de leur parcours scolaire et le sexe

Je trouve mon parcours scolaire gratifiant		Sexe		Total
		Femme	Homme	
D'accord	Effectif	400	121	521
	% dans la catégorie	70,1 %	74,7 %	71,1 %
Plus ou moins d'accord	Effectif	152	36	188
	% dans la catégorie	26,6 %	22,2 %	25,6 %
En désaccord	Effectif	19	5	24
	% dans la catégorie	3,3 %	3,1 %	3,3 %
Total	Effectif	571	162	733
	% dans la catégorie	100 %	100 %	100 %

Notons que quel que soit le nombre d'heures consacrées aux études par les parents-étudiants, leur niveau de satisfaction en regard de leur parcours scolaire reste le même (Tableau 39).

Contrairement à nos attentes, particulièrement eu égard aux contraintes anticipées inhérentes à la gestion du temps dans la dynamique d'articulation famille-études, c'est dans une plus forte proportion que les parents-étudiants qui détiennent un emploi (90 % : N = 381/423) se disent satisfaits de leur parcours scolaire.

Si 71,1 % des parents-étudiants se disent satisfaits de leur parcours scolaire (Tableau 38), mères et pères-étudiants ne semblent pas cependant tout à fait partager la même lecture de la situation quand l'âge des enfants est pris en considération. C'est en effet 68,2 % et 64,5 % des mères-étudiantes qui se disent respectivement satisfaites de leur parcours scolaire lorsque leur plus jeune enfant a « moins d'un an » ou « 5 à 10 ans », par comparaison à 82,1 % et 90,9 % des pères (Tableau 40). Est-ce qu'on peut

penser que c'est parce que les enfants sont en service de garde que le taux de satisfaction se rapproche (68,2 % vs 71,1 %) entre pères et mères d'un plus jeune enfant âgé de « 1 à 4 ans » ?

Tableau 39

Répartition des parents-étudiants, selon leur rapport à leurs parcours scolaire,
le nombre total d'heures consacrées aux études et le sexe

Total d'heures études	Je trouve mon parcours scolaire gratifiant		Sexe		Total
			Femme	Homme	
15 heures ou moins	D'accord	Effectif	134	45	179
		% dans la catégorie	69,1 %	78,9 %	71,3 %
	Plus ou moins d'accord	Effectif	53	11	64
		% dans la catégorie	27,3 %	19,3 %	25,5 %
	En désaccord	Effectif	7	1	8
		% dans la catégorie	3,6 %	1,8 %	3,2 %
	Total	Effectif	194	57	251
		% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %
16 heures ou plus	D'accord	Effectif	265	76	341
		% dans la catégorie	70,9 %	72,4 %	71,2 %
	Plus ou moins d'accord	Effectif	98	25	123
		% dans la catégorie	26,2 %	23,8 %	25,7 %
	En désaccord	Effectif	11	4	15
		% dans la catégorie	2,9 %	3,8 %	3,1 %
	Total	Effectif	374	105	479
		% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Tableau 40
Répartition des parents-étudiants satisfaits de leur parcours scolaire,
selon l'âge du plus jeune enfant et le sexe

Âge du plus jeune enfant	Parents-étudiants satisfaits de leur parcours scolaire	Sexe		Total
		Femme	Homme	
moins d'un an	Effectif	60	32	92
	% dans la catégorie	68,2 %	82,1 %	72,4 %
1 à 4 ans	Effectif	192	58	250
	% dans la catégorie	71,1 %	68,2 %	70,4 %
5 à 10 ans	Effectif	89	20	109
	% dans la catégorie	64,5 %	90,9 %	68,1 %
11 à 18 ans	Effectif	53	11	64
	% dans la catégorie	80,3 %	68,8 %	78,0 %
plus de 18 ans	Effectif	6	-	6
	% dans la catégorie	66,7 %	-	66,7 %
Total	Effectif	400	121	521
	% dans la catégorie	100 %	100 %	100 %

Les parents-étudiants se montrent également satisfaits dans l'ensemble de leurs résultats scolaires, bien que dans une proportion légèrement inférieure (63,4 %) (Tableau 42) au taux de satisfaction exprimé par rapport au parcours scolaire (71,1 %) (Tableau 38). C'est de fait au troisième cycle que le taux de satisfaction des parents-étudiants sous ce rapport est le plus élevé : c'est le cas de 19 pères-étudiants sur 20 (95,0 %) et de 38 mères-étudiantes sur 44 (86,4 %).

Le fait de cohabiter ou non avec un-e conjoint-e n'a pas un impact surdéterminant sur la façon dont les parents-étudiants perçoivent leur parcours scolaire. Néanmoins, les parents-étudiants qui vivent en couple sont proportionnellement plus susceptibles (72,8 %) de se montrer satisfaits de leur parcours scolaire que ceux qui ne cohabitent pas avec un-e conjoint-e (63,8 %) et l'écart le plus prononcé s'observe parmi les pères-étudiants : ceux vivant en couple ayant un taux de satisfaction de 76 % vs 58,3 % pour ceux qui vivent seuls (Tableau 41).

Tableau 41
Répartition des parents-étudiants, selon la cohabitation avec un-e conjoint-e,
leur rapport à leurs parcours scolaire et le sexe

Cohabitation avec un-e conjoint-e	Je trouve mon parcours scolaire gratifiant		Sexe		Total
			Femme	Homme	
Oui	D'accord	Effectif	307	114	421
		% dans la catégorie	71,7 %	76,0 %	72,8 %
	Plus ou moins d'accord	Effectif	107	31	138
		% dans la catégorie	25,0 %	20,7 %	23,9 %
	En désaccord	Effectif	14	5	19
		% dans la catégorie	3,3 %	3,3 %	3,3 %
	Total	Effectif	428	150	578
		% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Non	D'accord	Effectif	90	7	97
		% dans la catégorie	64,3 %	58,3 %	63,8 %
	Plus ou moins d'accord	Effectif	45	5	50
		% dans la catégorie	32,1 %	41,7 %	32,9 %
	En désaccord	Effectif	5	0	5
		% dans la catégorie	3,6 %	0,0 %	3,3 %
	Total	Effectif	140	12	152
		% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Enfin, si dans une forte majorité, les conjoints-es des parents-étudiants ne sont pas aux études (75,3 %, voir Tableau 6), on remarque que ceux et celles qui partagent leur vie avec un-e étudiant-e risquent davantage de porter un regard négatif que les autres sur leur parcours scolaire : c'est en effet 63,6 % d'entre eux (N = 91/143) versus 76,1 % (N = 331/435) qui s'affirment heureux de leur parcours, et cette proportion baisse à 59,8 % dans le cas des mères-étudiantes (N = 52/87). Il resterait à vérifier si cette situation est liée à la condition financière de ce groupe de parents-étudiants.

Tableau 42

Répartition des parents-étudiants, selon leur appréciation de leurs résultats scolaires et le sexe

Je suis satisfait-e de mes résultats scolaires		Sexe		Total
		Femme	Homme	
D'accord	Effectif	359	106	465
	% dans la catégorie	62,8 %	65,8 %	63,4 %
Plus ou moins d'accord	Effectif	182	40	222
	% dans la catégorie	31,8 %	24,8 %	30,3 %
En désaccord	Effectif	31	15	46
	% dans la catégorie	5,4 %	9,3 %	6,3 %
Total	Effectif	572	161	733
	% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %

C'est encore une majorité de parents-étudiants (63,4 %) qui se dit satisfaite de ses résultats scolaires. Cependant, ce qui ressort comme une évidence, c'est que le temps dont disposent pour leurs études les parents-étudiants a une incidence non négligeable sur la qualité des résultats scolaires. En effet, parmi ceux qui considèrent ne pas disposer d'assez de temps pour leurs études, moins d'un sur deux (48,7 % : N = 194/398) juge ses résultats scolaires satisfaisants, alors que c'est le cas pour 81,2 % (N = 267/309) des parents qui évaluent consacrer suffisamment de temps à leurs études.

De même, c'est lorsque leur plus jeune enfant est dans les catégories d'âge « moins d'un an » et « 5 à 10 ans » que l'on observe les plus faibles taux de satisfaction parmi les mères-étudiantes. Ce n'est en l'occurrence que 59,1 % (N = 52/88) et 57,2 % (N = 79/138) d'entre elles qui se montrent satisfaites de leurs résultats scolaires. Sous ce rapport, l'écart avec les pères-étudiants est moins marqué puisque c'est respectivement 66,7 % (N = 26/39) et 68,2 % (N = 15/22) qui affichent une telle satisfaction.

Tableau 43

Répartition des parents-étudiants, selon leur appréciation de leur passage à l'université et le sexe

J'ai le sentiment de bien profiter de mon passage à l'université		Sexe		Total
		Femme	Homme	
D'accord	Effectif	216	85	301
	% dans la catégorie	38,0 %	52,5 %	41,2 %
Plus ou moins d'accord	Effectif	271	59	330
	% dans la catégorie	47,7 %	36,4 %	45,2 %
En désaccord	Effectif	81	18	99
	% dans la catégorie	14,3 %	11,1 %	13,6 %
Total	Effectif	568	162	730
	% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Plus globalement, lorsqu'interrogés à savoir s'ils, elles ont l'impression de bien profiter de leur passage à l'université, l'opinion que reflètent les réponses des parents-étudiants est moins positive (Tableau 43), bien que celle des pères-étudiants soit sensiblement plus positive que celle des mères-étudiantes. C'est en effet 52,1 % d'entre eux qui affichent leur satisfaction comparativement à seulement 37,9 % des mères-étudiantes, une différence parmi les plus notables sur le plan des perceptions. Le taux de satisfaction des mères-étudiantes passant de 35,9 % pour celles inscrites au premier cycle à 56,8 % dans le cas des doctorantes, alors que ces taux sont respectivement de 50 % et de 75 % chez les pères-étudiants (Tableau 44).

Tableau 44
Répartition des parents-étudiants, selon le cycle d'études,
l'appréciation de leur passage à l'université et le sexe

Cycle d'études	J'ai le sentiment de bien profiter de mon passage à l'université		Sexe		Total
			Femme	Homme	
Premier cycle	D'accord	Effectif	156	52	208
		% dans la catégorie	35,9 %	50,0 %	38,6 %
	Plus ou moins d'accord	Effectif	207	39	246
		% dans la catégorie	47,6 %	37,5 %	45,6 %
	En désaccord	Effectif	72	13	85
		% dans la catégorie	16,6 %	12,5 %	15,8 %
	Total	Effectif	435	104	539
		% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Deuxième cycle	D'accord	Effectif	30	18	48
		% dans la catégorie	40,5 %	51,4 %	44,0 %
	Plus ou moins d'accord	Effectif	36	14	50
		% dans la catégorie	48,6 %	40,0 %	45,9 %
	En désaccord	Effectif	8	3	11
		% dans la catégorie	10,8 %	8,60 %	10,10 %
	Total	Effectif	74	35	109
		% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Troisième cycle	D'accord	Effectif	25	15	40
		% dans la catégorie	56,8 %	75,0 %	62,5 %
	Plus ou moins d'accord	Effectif	19	4	23
		% dans la catégorie	43,2 %	20,0 %	35,9 %
	En désaccord	Effectif	0	1	1
		% dans la catégorie	0,0 %	5,0 %	1,60 %
	Total	Effectif	44	20	64
		% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Par contre, le nombre d'heures effectivement consacrées aux études ne semble pas jouer en faveur d'une plus forte appréciation de leur passage à l'université de la part des mères-étudiantes, alors que le

pourcentage de pères-étudiants satisfaits passe de 47,4 % parmi ceux qui y consacrent 15 heures ou moins par semaine à 55,2 % pour ceux qui peuvent leur accorder plus de temps (Tableau 45).

Tableau 45

Répartition des parents-étudiants, le nombre total d'heures consacrées à leurs études, l'appréciation de leur passage à l'université et le sexe

Total des heures consacrées aux études	J'ai le sentiment de bien profiter de mon passage à l'université		Sexe		Total
			Femme	Homme	
15 heures ou moins	D'accord	Effectif	71	27	98
		% dans la catégorie	37,0 %	47,4 %	39,4 %
	Plus ou moins d'accord	Effectif	89	24	113
		% dans la catégorie	46,4 %	42,1 %	45,4 %
	En désaccord	Effectif	32	6	38
		% dans la catégorie	16,7 %	10,5 %	15,3 %
	Total	Effectif	192	57	249
		% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %
16 heures ou plus	D'accord	Effectif	143	58	201
		% dans la catégorie	38,3 %	55,2 %	42,1 %
	Plus ou moins d'accord	Effectif	181	35	216
		% dans la catégorie	48,5 %	33,3 %	45,2 %
	En désaccord	Effectif	49	12	61
		% dans la catégorie	13,1 %	11,4 %	12,8 %
	Total	Effectif	373	105	478
		% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %

L'impression générale qui se dégage lorsque les parents-étudiants sont amenés à se prononcer de manière globale sur la qualité de leur passage à l'UQAM et, en particulier, les mères-étudiantes, est que leur évaluation de la situation est beaucoup plus mitigée, reflétant sans doute d'autres types de difficultés que celles liées à la stricte performance scolaire. Le partage des tâches serait-il en cause ici ou encore la participation au marché du travail ? Une première indication en ce sens est fournie lorsqu'une question précise est posée aux parents-étudiants sur leur appréciation du temps qu'elles et ils sont en mesure de consacrer à leurs études. C'est alors plus de la moitié des mères et des pères-étudiants qui, dans des proportions similaires (55,3 % et 54,0 %), jugent insuffisant, sinon très insuffisant, le temps dont ils et elles disposent pour leurs études (Tableau 46).

Tableau 46
Répartition des parents-étudiants, selon leur appréciation
du temps consacré à leurs études et le sexe

Appréciation du temps consacré aux études		Sexe		Total
		Femme	Homme	
Suffisant/très suffisant	Effectif	255	74	329
	% dans la catégorie	44,7 %	46,0 %	44,9 %
Insuffisant/très insuffisant	Effectif	316	87	403
	% dans la catégorie	55,3 %	54,0 %	55,1 %
Total	Effectif	571	161	732
	% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Qui plus est, lorsque c'est la qualité de leur passage à l'UQAM qui fait l'objet de leur évaluation, c'est parmi les parents-étudiants insatisfaits du temps dont ils et elles disposent pour leurs études que le taux de satisfaction se situe à son plus faible niveau, soit 30,2 % (N = 120/397), en tel cas, la proportion de mères-étudiantes se montrant satisfaites se situe à seulement 28,3 % (N = 88/311) comparativement à 37,2 % (N = 32/86) dans le cas des pères-étudiants. Aux fins de comparaison, notons que parmi les parents-étudiants qui disposent de suffisamment de temps pour leurs études, le pourcentage est de 53,8 %. Ici aussi la distribution selon le sexe indique une disparité importante : la proportion de mères-étudiantes satisfaites étant de 49,2 % (N = 124/252), tandis que celle des pères-étudiants s'élève à 70,2 % (52/74). De toute évidence, le facteur temps a une incidence non négligeable sur la façon dont les parents-étudiants vont vivre leur passage à l'université.

Tableau 47
Répartition des parents-étudiants, selon leur appréciation
du temps consacré à leur famille et le sexe

Appréciation du temps consacré à la famille		Sexe		Total
		Femme	Homme	
Suffisant/très suffisant	Effectif	236	69	305
	% dans la catégorie	41,2 %	42,6 %	41,5 %
Insuffisant/très insuffisant	Effectif	337	93	430
	% dans la catégorie	58,8 %	57,4 %	58,5 %
Total	Effectif	573	162	735
	% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %

La course contre la montre qui complique la gestion du temps des parents au travail est une constante mis en évidence par les études sur l'articulation famille-travail. Les parents-étudiants de l'UQAM ne font pas exception à cette règle puisque que presque six parents-étudiants sur dix (58,5 %) considèrent manquer de temps pour leur famille (Tableau 47); ces proportions atteignant respectivement 73,3 %

(N = 362/494), 82 % (N = 602/735) et 84,6 % (N = 612/732), lorsqu'il s'agit du temps consacré au bénévolat/militantisme, aux loisirs ou aux activités personnelles.

Si bénévolat/militantisme, loisirs et activités personnelles sont les grands laissés pour compte de la course contre la montre des parents-étudiants, une légère différence marque néanmoins l'évaluation des pères-étudiants et des mères-étudiantes sur le plan des loisirs et des activités personnelles ; ces dernières étant proportionnellement un peu plus nombreuses à manifester leur insatisfaction (83,6 % et 85,3 %) à l'égard du temps consacré aux loisirs et aux activités personnelles que les pères-étudiants (76,0 % et 77,6 %), alors que c'est dans des proportions relativement analogues (73,2 % et 74,3 %) que mères-étudiantes (75,5 %) et pères-étudiants (76,5 %) manifestent leur insatisfaction à l'égard du temps qu'ils et elles sont en mesure d'accorder au bénévolat et au militantisme. Somme toute, combiner études et famille représente un défi pour la très grande majorité des parents-étudiants, que ce soit en raison des contraintes de la double tâche, dans le cas des femmes, ou du travail salarié dans le cas des hommes.

Une question ouverte a été prévue au questionnaire pour permettre aux parents-étudiants de commenter leur situation. Six cent quarante d'entre eux ont répondu à cette invitation et inscrit un ou plusieurs commentaires dont quelques extraits sont présentés en citation dans la suite du texte. Une compilation quantitative de ces commentaires force à constater la surreprésentation de commentaires négatifs (N = 841) : seulement 117 commentaires positifs ont pu être relevés.

La recension de ces commentaires positifs permet de constater que 46 parents-étudiants, soit 7,1 % de ceux qui ont fourni des commentaires, affirment que l'articulation études et vie familiale ne représente pas un problème pour eux et même que pour certaines et certains leur rôle parental est un catalyseur qui leur permet de mieux s'ancrer dans un projet académique.

Ma vie de maman m'apporte énormément en tant qu'étudiante. Je me sens plus terre à terre, plus ancrée dans la vraie vie. Je sais exactement les raisons qui me motivent à étudier. J'ai un plan de carrière et de vie personnelle, ça me donne des objectifs concrets en moments de découragement.

J'ai beaucoup d'encouragements de la part de mes enfants et de mon mari, je crois que même si c'est difficile (les fins de session en particulier) le fait de savoir que je suis un modèle pour mes enfants m'encourage à poursuivre mes études et aller plus loin.

Vingt-quatre autres commentaires soulignent le rôle positif joué par leur réseau social, alors que les autres font état de la satisfaction d'être aux études jugeant travailler à l'amélioration de leur avenir (N=25) ou s'accomplir personnellement (N=22).

[...] il est arrivé des jours où ni mon conjoint, ni moi n'étions disponible pour un rendez-vous chez le dentiste, par exemple, c'est là que le réseau informel (parents et ami-e-s) deviennent importants et très précieux. Les enfants sont plutôt contents de parfois briser la routine et d'aller chez le dentiste avec grand-papa et grand-maman... Sans ce réseau informel, mes études à l'université n'auraient pas été possibles. Je n'aurais probablement pas terminé, en tout cas.

Le côté positif est que la décision de continuer mes études m'a ouvert beaucoup de portes au niveau de ma carrière donc plus de revenus et plus de possibilités pour toute la famille.

Tableau 48
Répartition des principales causes d'insatisfaction* des parents-étudiants
en regard de la situation aux études, selon le sexe

Causes d'insatisfaction en regard de la situation aux études		Sexe		Total
		Femme	Homme	
Lourdeur de l'articulation	Effectif	237	64	301
	% des motifs évoqués	36,0 %	35,2 %	37,0 %
Manque de temps	Effectif	138	31	169
	% des motifs évoqués	20,9 %	17,0 %	20,1 %
Stress, fatigue, sentiment d'insécurité	Effectif	59	11	70
	% des motifs évoqués	9,0 %	6,0 %	8,3 %
Difficultés liées aux responsabilités familiales	Effectif	49	9	58
	% des motifs évoqués	7,4 %	5,0 %	6,9 %
Difficultés liées aux études	Effectif	43	14	57
	% des motifs évoqués	6,5 %	7,7 %	6,8 %
Sentiment de frustration lié à la conciliation	Effectif	41	10	51
	% des motifs évoqués	6,2 %	5,5 %	6,1 %
Difficultés financières	Effectif	33	15	48
	% des motifs évoqués	5,0 %	8,2 %	5,7 %
Difficultés liées à l'isolement, à la réalité différente	Effectif	27	10	37
	% des motifs évoqués	4,1 %	5,5 %	4,4 %
Résignation/acceptation de la situation	Effectif	19	5	24
	% des motifs évoqués	2,9 %	2,7 %	2,9 %
Difficultés liées au travail rémunéré	Effectif	13	3	16
	% des motifs évoqués	2,0 %	1,6 %	1,9 %
Total	Effectif	659	182	841
	% des motifs évoqués	100,0 %	100,0 %	100,0 %

* Les chiffres inscrits au tableau représentent la catégorisation et la compilation des commentaires formulés en réponse à la question : *Décrivez les conséquences, quelles soient positives ou négatives, de votre vie familiale sur votre vie d'étudiant-e.*

C'est dans une proportion de 80,2 % (N = 461) et de 68,6 % (N = 111) respectivement que mères et pères-étudiants ont librement formulé au moins un commentaire négatif sur l'incidence de leur statut familial sur leur vie étudiante (Tableau 48). La lourdeur de l'articulation famille-études s'avère définitivement la principale cause de leur insatisfaction. Elle arrive en tête de palmarès, représentant 37 % des motifs identifiés par les parents-étudiants. De fait, 84,0 % des mères-étudiantes (237/282) et dans la même proportion, 84,2 % des pères-étudiants (N = 64/76) ayant répondu à cette question partagent cet avis. Si l'on ajoute la proportion des réponses identifiant les difficultés liées au manque de temps (20,1 %), aux études (6,8 %) et au sentiment de frustration lié à la conciliation (6,1 %), qui constituent des variantes dans la manière d'exprimer les difficultés rencontrées en termes d'articulation famille-études, le cumul des réponses associant directement les insatisfactions des répondants-es aux contraintes de l'articulation famille-études constituent 70 % des raisons soulevées par les parents-étudiants. Interrogés ailleurs sur les conséquences négatives de la vie de famille sur la vie d'étudiant-e,

c'est plus de 10 % des parents-étudiants qui évoqueront tour à tour, en sus des motifs d'insatisfaction déjà mentionnés, le ralentissement du rythme des études (17,2 % : N = 117/670); des conditions de travail peu propices à la maison (17,1 % : N = 116/679) l'isolement (12,8 % : N = 87/679) et enfin, les difficultés financières (11,6 % : N = 79/670) comme difficultés additionnelles.

De toute évidence le manque de temps « pour tout faire » constitue une sérieuse source de frustrations pour les parents-étudiants. Qu'il s'agisse du temps à consacrer aux lectures préparatoires pour les cours ou pour les lectures supplémentaires pour pousser plus loin les connaissances, pour « plancher » sur les examens, pour parfaire les travaux ; le temps manque. Il fait aussi défaut pour participer aux activités des enfants, pour superviser les devoirs ou simplement leur prêter l'attention qu'on aimerait leur donner. Le temps manque également pour occuper un emploi ou pour y consacrer suffisamment d'heures pour en tirer les revenus nécessaires au quotidien. C'est aussi un problème quant il s'agit de trouver le temps nécessaire pour accomplir le travail domestique. Enfin, il est une denrée rare pour les couples qui trouvent difficilement du temps pour entretenir leur relation, tout comme il manque cruellement aux unes et aux autres pour des activités de loisirs, de bénévolat et de militance.

Autrefois, je m'impliquais beaucoup au sein de mon département : association étudiante, comité de programme, travail pour l'université rémunéré, etc., maintenant, je n'ai plus le temps pour quoi que ce soit. Le temps passé à l'université même est très restreint.

Il m'est très difficile de pouvoir consacrer trois heures sans interruption à mes études. En conséquence, il m'est parfois difficile d'élaborer des idées plus complexes, ce qui rend la rédaction de textes plus difficile. Il en va de même pour mes expérimentations.

Pas de temps pour lire, donc les travaux et la compréhension générale s'en ressentent. Je n'ai pas l'impression de pouvoir tenir une conversation intellectuelle sur mon domaine avec mes collègues qui sont toutes et tous plus avancés-es que moi. Je ne sais pas ce que je retiendrai de mes apprentissages, il me semble que je ne me souviens de rien avec la fatigue qui me ruine la mémoire.

Forcément, on ne peut éviter les répercussions, que ce soit au niveau de la santé de la famille donc des soins ou de l'attention à donner, du manque de sommeil (préoccupations ou enfants malades), les entrées d'argent étant moins grandes, cela a aussi un impact (étant donné qu'on ne peut occuper un emploi 40 heures/semaine et étudier pendant le jour), tout ça fait que l'on "coupe" sur notre temps d'étude, etc. Et puis, il ne faut pas négliger l'interruption constante des enfants (en jeune âge) lorsqu'on tente d'étudier avant 21 h le soir...

Mais il est certain que mes études me rendent plus vulnérable au stress, à la fatigue et moins disponible. Journée type : lever tôt ; rangement de la maison ; études, cours ou stage ; commissions ; préparation du souper ; temps familial ; bain ; dodo ; lectures ou travaux jusqu'à minuit-01h00 du matin. Sommeil ? Vie de couple ? Le temps de répit se fait rare. On est étudiant 24h sur 24, comme on est parent 24h sur 24.

J'adore mes études en droit, ça m'apporte énormément. Je sais que j'en paie cher le prix au niveau concernant le temps réservé à ma fille, au repas santé que je n'ai pas vraiment le temps de faire et de mes relations avec mes proches qui me demandent constamment si je suis morte ... puisque je les appelle rarement vu le manque de temps. Il est aussi difficile de concilier études et fréquentation d'un petit ami... je pense même à le laisser pour pouvoir étudier — je trouve que c'est trop (travail à temps plein à plus d'une heure de voyage de chez moi — études à temps partiel — maman 365 jours par année — très petite maison à s'occuper seule — ma famille (parenté malade — visite à l'hôpital) — amies et fréquentation : Ouf !)

Si la précarité financière caractérise la situation de près d'un parent-étudiant sur deux, les commentaires colligés y font peu référence, mais laissent entrevoir les conséquences liées à cette situation. Outre l'inévitable modération des dépenses, plus ou moins accusée selon le cas, des répondants-es disent avoir fait le choix d'étudier à temps partiel pour pouvoir consacrer plus de temps au travail rémunéré, alors que d'autres soulignent les conflits, liés à la gestion financière, qui alourdissent la vie de famille et minent l'harmonie du couple. Le manque de ressources, souvent aggravé pour les personnes monoparentales, mène dans certains cas au découragement face à la poursuite des études.

On a dû aussi accepter de vivre avec moins de moyens (pas de voiture, en appartement, pas de resto souvent...) pour que je puisse étudier tout en passant le plus de temps possible avec l'enfant sans avoir de revenu autre que les prêts et bourses.

Les impacts sont très négatifs sur ma vie de couple surtout en regard de l'aspect financier. Le salaire de mon conjoint étant considéré, je n'ai droit à aucune autre aide financière que celle attribuée par le gouvernement à tous les parents. Les disputes sont nombreuses et j'espère que notre couple y survivra...

[...] être étudiante à temps plein est synonyme de pauvreté. Plus j'étudie, plus je m'appauvris, plus je m'endette et plus je suis stressée. La pression financière associée à ce mode de vie est ma principale préoccupation et source de stress. Pour atteindre mes objectifs scolaires, je dois aussi travailler pour vivre et faire vivre ma fille. Et concilier les trois est un stress quotidien pour moi. Je considérais faire un doctorat. Aujourd'hui, je remets en question ce choix parce que je manque de temps et d'énergie pour tout concilier et aussi parce que je suis "écœurée" d'être pauvre [...].

Enfin, interrogés plus précisément sur leur état de santé, près des deux-tiers des parents-étudiants (59,9 %) se disent en moins bonne forme physique depuis qu'ils ou elles sont aux études. Si on en juge par les commentaires associés à cette question, le stress, le manque de concentration et la fatigue seraient les principales conséquences découlant de leur situation de parent-étudiant.

Des fois j'ai envie de tout lâcher car je suis exténuée. Surtout quand les enfants sont malades et que j'ai passé une partie de la nuit à l'hôpital, mais que je dois quand même être en classe le lendemain matin parce que j'ai un oral en équipe ou bien que le prof nous enlève des points lors d'absences.

Les études et la famille, compte tenu du fait que mes enfants sont très jeunes, me causent beaucoup de stress, et cela se répercute dans mon attitude : manque de patience et irritabilité.

Moins de patience parce que moins de sommeil moins d'activités de famille, pas d'activités personnelles autres que les travaux et la douche.

C'est très épuisant. Je suis fatiguée et constamment stressée, en train de courir afin de tout réussir et tout concilier. Que l'on soit en couple, en famille ou monoparental, la vie privée demande du temps et de l'énergie. On est parent 24h/24 et ces préoccupations demeurent toujours en tête. Même si je réussis très bien, je sais que mes résultats et mon cheminement académique seraient meilleurs sans famille. De sorte que je conseille à tous d'attendre, idéalement, la fin des études avant de fonder une famille.

Absences, manque de temps et de disponibilité pour explorer les champs étudiés et me déplacer sur le terrain ou participer à des activités le soir ou les fins de semaine. Disons que le niveau pratique est décalé sur le théorique. L'épuisement et la fatigue interfèrent aussi dans mes capacités reliées à mes tâches ou travaux, ce qui quelque fois se reflète sur mes notes. L'approche d'une éventuelle maîtrise dans mon domaine me demande alors une reprise de certains cours, afin d'augmenter ma moyenne [...].

Beaucoup de fatigue due au travail. Obligation de travailler pour pouvoir payer les factures, le loyer, l'épicerie, la garderie ET l'université. Pas beaucoup de concentration pour faire mes recherches et ma maîtrise.

Enfin, le décalage entre les attentes et la réalité par rapport à l'articulation études-famille, si ce n'est études-famille-travail, fait naître un sentiment de culpabilité chez un nombre non négligeable de répondants-es, surtout parmi les mères-étudiantes qui sont plus nombreuses à regretter de ne pouvoir passer plus de temps avec leurs enfants pour réconcilier leurs aspirations de bonnes mères et de bonnes étudiantes.

C'est déchirant de se diviser entre son jeune enfant, qui a besoin de nous et à qui nous voulons donner le meilleur de nous, et le travail, surtout lorsque l'on vise l'excellence. C'est un peu comme faire les deux à moitié et rien parfaitement [...].

Quelques fois je dois négliger la vie de famille pour faire des lectures ou des travaux et dans ces situations je me sens coupable...

Je fais beaucoup d'activités avec les enfants, et parfois je prends même des journées entières dans la semaine avec eux... à cause de mon sentiment de culpabilité d'avoir à les envoyer au CPE... ce qui affecte mes études. Je veux autant réussir dans mes études qu'être une mère présente pour mes jeunes enfants. Gérer deux univers différents c'est très difficile psychologiquement !

En tant que mère, je me sens coupable de passer beaucoup de temps dans mes études la fin de semaine [...].

Je souhaiterais voir mes enfants plus souvent et passer plus de temps avec eux. Souvent j'ai un grand sentiment de culpabilité, je crois que c'est plus difficile pour moi que pour les enfants, car j'organise tout pour qu'ils en souffrent le moins possible.

Partage des tâches au sein de l'univers domestique

Dans la mesure où le partage des tâches au sein de l'univers domestique a été identifié comme l'une des conditions nécessaires, sinon suffisantes pour mieux réussir l'articulation famille-travail et en réduire les contraintes, il y a tout lieu de considérer cet aspect pour caractériser la réalité des parents-étudiants. Or, contrairement à ce que l'on aurait pu envisager compte-tenu de l'âge et du statut des personnes interrogées, les données du tableau 49 forcent à tracer un portrait du partage des tâches qui ne s'éloigne pas tellement de la réalité de la division sexuelle du travail largement documentée au sein des couples qui articulent famille-travail (Descarries et Corbeil, 2002).

En effet, dans de fortes proportions, plus des deux-tiers, les mères-étudiantes affirment être le plus souvent en charge de rester à la maison quand l'enfant est malade (78,2 %), de faire la lessive (74,2 %), de s'occuper des rendez-vous de l'enfant (médecin, dentiste, etc.) (73,0 %) et de la préparation des repas (71,8 %). Viennent ensuite les tâches telles que : le lever de l'enfant (69,2 %), la supervision des devoirs (68,3 %) et le ménage quotidien (65,4 %), ainsi que les soins aux proches dépendants (61,4 %). Les pères-étudiants considèrent, pour leur part, déléguer à leur conjointe les tâches telles que : faire la lessive (45,3 %), s'occuper de la préparation des repas (43,2 %), aller aux rendez-vous de l'enfant (médecin, dentiste, etc.) (38,4 %), rester à la maison quand l'enfant est malade (34,3 %), superviser les devoirs (33,3 %) et veiller au ménage quotidien (30,0 %).

L'arbitraire de la division sexuelle du travail demeure incontestée et incontestable si l'on considère que les pères-étudiants, quant à eux, se déclarent, en très forte proportion, plus souvent responsables de

l'entretien de la pelouse et du pelletage (75,4 %) et de sortir les poubelles (70,2 %). Il ne nous manque que l'information sur leur implication dans les travaux de peinture pour qu'on puisse parler des quatre « P » en tant que spécialités masculines. Les réponses des mères-étudiantes confirment également un tel partage.

Toutefois, bien qu'une majorité de mères-étudiantes estiment être les principales responsables de la plupart des tâches domestiques ou des soins aux enfants, ce que n'infirmant pas non plus les données recueillies auprès des pères-étudiants, une proportion non négligeable des mères-étudiantes estiment que les tâches les plus souvent partagées entre elles et leur conjoint sont : amener l'enfant aux loisirs ou chez les amis-es (40,4 %) et le coucher de l'enfant (37,9 %). Les pères-étudiants estiment, pour leur part, partager les soins aux proches dépendants (61,9 %), le ménage en général (gros ménage : 58,5 % et ménage quotidien, 51,3 %), le coucher de l'enfant (51,7 %), les courses et l'épicerie (48,0 % et 43,0 %), la supervision des devoirs (46,3 %) et le lever de l'enfant (41,2 %). Ces résultats vont dans le sens d'autres études sur l'articulation famille-travail qui indiquent que le plus grand investissement des pères au sein de la famille se situe d'abord au niveau des soins aux enfants. On sera sensible, néanmoins, à l'asymétrie qui caractérise l'évaluation des uns et des autres. Selon toute vraisemblance, les pères-étudiants perçoivent de manière plus égalitaire leur participation à la vie familiale que ne le font les mères-étudiantes, à l'exception des « PPP » (poubelle, pelletage et pelouse) qu'elles reconnaissent quasi exclusivement réservées aux hommes. Plusieurs études sur l'articulation famille-travail font également référence à cet écart de perception.

Cela étant, les évaluations apportées tant par les mères-étudiantes que par les pères-étudiants illustrent le maintien d'une plus forte assignation des premières à l'espace domestique. Situation qui sans aucun doute participe largement à expliquer le plus faible niveau de satisfaction exprimé par les mères-étudiantes au sujet de leur passage à l'université ou du temps qu'elles peuvent accorder à leurs études.

Tableau 49
Répartition du partage des tâches domestiques et responsabilités familiales, selon le sexe

Tâches	Femme			Homme		
	Souvent ou presque toujours moi *	Autant moi que mon conjoint **	Souvent ou presque toujours mon conjoint ***	Souvent ou presque toujours moi	Autant moi que ma conjointe	Souvent ou presque toujours ma conjointe
À la maison quand l'enfant est malade	78,2 %	15,5 %	4,9 %	26,3 %	37,2 %	34,3 %
Lessive	74,2 %	16,9 %	8,0 %	23,6 %	30,4 %	45,3 %
Rendez-vous de l'enfant	73,0 %	22,2 %	4,6 %	21,9 %	39,1 %	38,4 %
Préparation des repas	71,8 %	19,5 %	8,4 %	22,3 %	33,8 %	43,2 %
Lever de l'enfant	69,2 %	21,6 %	8,0 %	29,7 %	41,2 %	29,1 %
Supervision des devoirs	68,3 %	24,9 %	6,3 %	20,4 %	46,3 %	33,3 %
Ménage quotidien	65,4 %	23,1 %	9,8 %	17,3 %	51,3 %	30,0 %
Soins aux proches dépendants	61,4 %	26,7 %	9,9 %	19,0 %	61,9 %	16,7 %
Autres courses	55,3 %	31,9 %	12,8 %	34,5 %	48,0 %	17,6 %
Coucher de l'enfant	55,0 %	37,9 %	6,2 %	23,4 %	51,7 %	24,1 %
Gros ménage	54,5 %	28,8 %	11,6 %	19,0 %	58,5 %	19,0 %
Comptes et budget	47,9 %	24,5 %	27,1 %	50,7 %	26,7 %	22,0 %
Épicerie	50,6 %	30,0 %	19,2 %	37,7 %	43,0 %	18,5 %
Transport à l'école ou à la garderie	49,3 %	30,7 %	19,4 %	42,0 %	33,9 %	24,1 %
Amener l'enfant aux loisirs/chez les amis	43,8 %	40,4 %	15,5 %	34,5 %	47,4 %	18,1 %
Recyclage/récupération	33,8 %	32,4 %	32,4 %	53,8 %	35,0 %	10,5 %
Poubelle	19,3 %	24,9 %	53,6 %	70,2 %	23,8 %	5,3 %
Pelouse/neige	14,2 %	15,9 %	66,7 %	75,4 %	19,3 %	2,6 %

* De 60 % à 100 % du temps ; ** 40 à 60 % du temps ; *** De 60 % à 100 % du temps. À noter que les répondants-es pouvaient cocher « une autre personne s'en charge ». Cette catégorie a très peu été utilisée.

Chapitre 6

Mesures de soutien aux parents-étudiants et recommandations

Une liste de 10 mesures de soutien a été soumise aux parents-étudiants (Tableau 50). Aucune d'entre elles n'a été majoritairement retenue comme prioritaire. Cela étant, deux des trois premières mesures de soutien les plus souvent identifiées par les parents-étudiants sont d'ordre financier et concernent l'octroi de bourses pour congés parentaux (40,7 %) et l'aide financière d'urgence (26,8 %). Plusieurs ont soulevé l'idée qu'il serait intéressant que des bourses soient réservées pour les parents-étudiants ou du moins qu'il y ait une prise en compte du statut parental lors de l'octroi des bourses d'excellence. Il n'y a pas lieu de s'en étonner si nous mettons cette information en lien avec le fait que plus de la moitié des parents-étudiants, soit 55,8 %, jugent leur situation financière précaire (Tableau 24).

S'il y a un changement à faire : offrir des bourses aux étudiants à temps partiel ; ne pas limiter l'accès aux bourses d'excellence aux seuls étudiants à temps plein. Enfin, ne pas comptabiliser les revenus du conjoint dans le calcul des prêts et bourses. Cette nouvelle politique est un véritable retour en arrière ; me place dans une position de dépendance envers mon conjoint.

On notera au passage que la performance des étudiantes et des étudiants gradués en lien avec des activités d'implication sociale ou politique est souvent prise en considération par les organismes lors de l'attribution de bourses d'excellence. De là à déduire que les parents-étudiants seraient défavorisés à cet égard, il n'y a qu'un pas à franchir, ce que nous n'hésiterions pas à faire.

L'obtention d'une halte-garderie à l'UQAM rallie pour sa part plus d'un parent sur trois (36,2 %) reflétant sans doute le fait que les besoins de garde sont loin d'être adéquatement comblés. L'ouverture de places en garderie pour les parents-étudiants qui ne nécessitent pas un système de garde à plein temps ou qui n'ont pas les moyens de se l'offrir, est perçue également comme une priorité par 22,6 % des répondants-es. Par ailleurs, différentes recommandations liées à l'encadrement des enfants d'âge scolaire ont été formulées, notamment en ce qui concerne la possibilité d'offrir un accès familial au Centre sportif ou à un local d'accueil accessible après les heures de classe des enfants ou durant les journées pédagogiques.

La lecture des réponses selon le sexe n'introduit pas des variations dignes d'être retenues, mais on notera toutefois que les femmes sont, en proportion, toujours un peu plus nombreuses à revendiquer les mesures les plus souvent citées.

De toute évidence, il n'y pas une mesure universelle qui puisse régler l'ensemble des problèmes posés par l'articulation études-famille, mais la répartition des réponses laisse tout de même entrevoir que les mesures à caractère économique et celles reliées à la garde des enfants de tout âge sont plus souvent souhaitées que d'autres. Les premières plus substantiellement par les parents-étudiants jugeant insatisfaisante leur situation financière, et les secondes par celles et ceux qui sont moins touchés par la précarité économique. Ainsi, c'est un parent-étudiant en situation de précarité financière sur deux (50,1 %), soit 48,9 % des mères-étudiantes (N = 161/329) et 55,5 % des pères-étudiants (N = 43/78), qui identifie comme première ou seconde mesure de soutien l'accession à une aide financière d'urgence, alors que seuls 21,7 % des parents-étudiants ayant une situation financière plus confortable (N = 66/322) donnent cette mesure comme prioritaire. Les parents-étudiants vivant une situation économique précaire sont aussi proportionnellement plus nombreux, soit 56,3 % (N = 229/407) à privilégier comme mesure prioritaire l'octroi de bourses pour congés parentaux, bien que la disparité

par rapport aux parent-étudiants aisés (N = 136/322) soit moins marquée, puisque ce sont 42,2 % d'entre eux et elles qui souhaitent également une telle mesure. Par contre, c'est 50,3 % de ces derniers (N = 162/322) qui souhaitent en priorité l'établissement d'un service d'halte-garderie, comparativement à 45,7 % des parents-étudiants vivant une situation de précarité économique (N = 189/407).

D'autres suggestions ont été formulées par un nombre restreint de parents-étudiants, mais elles méritent néanmoins d'être relevées en raison des problèmes sur lesquels elles attirent l'attention. Parmi celles-ci, on notera qu'environ un parent-étudiant sur dix a mentionné qu'il souhaiterait la mise sur pied d'un réseau d'entraide entre parents, l'organisation d'activités socioculturelles gratuites et l'accès à des places réservées dans les résidences étudiantes. Quelques-uns-es ont aussi souligné leur intérêt pour une plus grande diversification de l'offre de cours accessibles le soir, la fin de semaine ou en formule intensive, tandis que d'autres souhaiteraient que la compatibilité entre les cours offerts par la Télunq et ceux des programmes réguliers soit améliorée. Enfin, certaines et certains aimeraient que les professeurs-es et les chargés-es de cours se montrent plus réceptifs à leur situation particulière.

Tableau 50

Répartition des mesures de soutien souhaitées par les parents-étudiants, selon le sexe

Mesures de soutien jugées prioritaires		Sexe		Total
		Femme	Homme	
Bourses pour congés parentaux	Effectif	221	60	281
	% dans la catégorie	41,23 %	38,71 %	40,7 %
Halte-garderie	Effectif	199	46	245
	% dans la catégorie	37,76 %	30,67 %	36,19 %
Aide financière d'urgence	Effectif	149	34	183
	% dans la catégorie	28,17 %	21,94 %	26,75 %
Places en garderie à temps partiel	Effectif	123	28	151
	% dans la catégorie	23,70 %	18,92 %	22,64 %
Centre pour parents-étudiants*	Effectif	109	27	136
	% dans la catégorie	20,80 %	17,76 %	20,12 %
Réseau d'entraide entre parents	Effectif	67	15	82
	% dans la catégorie	12,93 %	9,74 %	12,20 %
Activités socioculturelles gratuites	Effectif	56	14	70
	% dans la catégorie	10,83 %	9,09 %	10,43 %
Places réservées dans les résidences étudiantes pour les familles	Effectif	54	15	69
	% dans la catégorie	10,55 %	10,34 %	10,50 %
Représentation auprès des facultés et de l'administration uqamienne	Effectif	48	13	61
	% dans la catégorie	9,23 %	8,97 %	9,17 %
Cuisine collective	Effectif	17	5	22
	% dans la catégorie	3,31 %	3,38 %	3,33 %

* Étaient regroupées sous cette rubrique les mesures suivantes : références, ressources, soutien psychologique, sorties gratuites avec enfants, lieu de discussion et de partage, salle d'allaitement

Recommandations

De tels résultats laissent entrevoir que l'implantation de mesures ou de stratégies visant à faciliter la rétention aux études des parents-étudiants doit s'arrêter à la diversité des situations et des besoins. Tous les parents-étudiants ne connaissent pas une situation économique précaire, tous les parents-étudiants ne sont pas aux études à temps partiel, tous les parents-étudiants ne sont pas dépourvus d'un réseau de soutien et tous les parents n'ont pas de problèmes de garde ou ne sont pas accablés par les exigences de l'articulation famille-études, mais il se trouve qu'un grand nombre d'entre eux vivent de telles situations et que certaines et certains les cumulent.

Malgré les progrès réalisés, il demeure indéniable que les résultats de l'enquête démontrent, ne serait-ce qu'en termes de satisfaction eu égard à leur vie universitaire ou aux raisons menant à une interruption d'études, que la trajectoire des mères-étudiantes est davantage marquée par leur situation parentale que celle des pères-étudiants. Ces conditions appellent l'élaboration de mesures collectives qui tiennent compte de ces écarts de situation et que les solutions proposées soient mises à l'épreuve d'une analyse différenciée selon les sexes.

Le portrait général tracé à partir des données de l'enquête pointe donc vers la nécessité de penser des mesures ciblées qui s'adressent à la diversité des conditions et des besoins des parents-étudiants, notamment :

- des mères-étudiantes seules
- des mères-étudiantes ayant des enfants en très bas âge
- des parents-étudiants qui ne disposent pas de réseau social de soutien
- des nombreux parents-étudiants qui n'ont pas eu accès, malgré des démarches en ce sens, à un CPE de l'UQAM
- de la forte proportion de parents-étudiants en situation de précarité économique

Au-delà des demandes concrètes formulées par les répondants-es à l'enquête, d'autres mesures administratives sont à envisager pour soutenir les parents-étudiants. Entre autres, il y a lieu de prévoir des procédures administratives pour pallier à l'invisibilité de cette population dans les données institutionnelles, invisibilité qui entraîne une absence de prise en compte de leurs réalités et besoins au sein de l'université. De ce point de vue, soulignons qu'un travail de sensibilisation devra être fait auprès du Registrariat et des organismes subventionnaires afin que soit prise en considération la situation parentale des candidats et des candidates dans l'évaluation de leur dossier. On peut penser, par exemple, qu'au moment de l'octroi d'une bourse d'excellence, une plus faible implication sociale, faute de temps, ou encore certains résultats scolaires moins exemplaires, peuvent se révéler pénalisants. Minimalelement les formulaires de demande de bourses devraient avoir un espace permettant aux candidats et aux candidates d'évoquer l'impact de leurs responsabilités familiales sur leur trajectoire académique.

Tout en sachant que les parents-étudiants utilisent de manière stratégique les études à temps partiel pour mieux articuler famille-études, mais sachant également que le taux de diplomation est inférieur parmi les étudiants-es à temps partiel, il faudra également poursuivre la réflexion pour mieux connaître les besoins des parents-étudiants à cet égard afin d'élaborer des mesures susceptibles de faciliter leur inscription à temps plein.

En autant que l'étude a révélé que les parents-étudiants constituaient une population ayant des besoins spécifiques, un appui significatif au Comité de soutien aux parents-étudiants de l'UQAM (CSPE-UQAM), un groupe agréé auprès des Services à la vie étudiante, devra aussi être envisagé pour faciliter la mise en

place d'une diversité de projets et possiblement donner accès à des personnes-ressources qui auraient comme mandat de leur venir en aide.

Enfin, pour bien marquer la préoccupation de l'UQAM à l'égard de la population des parents-étudiants, il importe que l'institution élabore une politique d'accueil et de soutien qui reconnaîtrait le statut même de parent-étudiant et qui déboucherait sur un plan d'action pour tenir compte de leurs réalités et de leurs besoins spécifiques.

Annexe

Questionnaire d'enquête

Connaître les parents-étudiants de l'UQAM: réalités, défis et enjeux

SONDAGE AUPRÈS DES PARENTS-ÉTUDIANTS DE L'UQAM

Novembre 2006

Nous sollicitons votre participation à ce sondage qui vise à mieux connaître les besoins des parents-étudiants de l'UQAM. **Le questionnaire s'adresse à tous les parents qui étudient à l'UQAM et dont au moins un enfant habite encore à la maison.** Cet enfant peut être l'enfant biologique, d'adoption ou l'enfant du ou de la conjoint-e.

Cette enquête est organisée par le Groupe de travail sur la conciliation études-famille* de l'UQAM. Les objectifs poursuivis sont d'identifier les besoins des parents-étudiants et de favoriser le développement d'un milieu d'apprentissage propice à la poursuite de leurs études.

Pour les 63 questions, vous n'avez qu'à cocher la case qui correspond le mieux à votre réponse ou à répondre dans l'espace approprié. Il vous prendra environ 40 minutes pour remplir le questionnaire.

Vos réponses seront traitées dans des conditions absolues de confidentialité et serviront uniquement à des fins de recherche et d'amélioration des services offerts aux parents-étudiants.

Nous vous invitons à remplir le questionnaire «en ligne» en vous rendant à l'adresse suivante: <http://www.bri.uqam.ca/parents.htm>

Si vous n'avez pas accès à Internet, s.v.p. retourner le questionnaire rempli au Bureau de la recherche institutionnelle par courrier interne au D-3200.

Nous vous remercions de votre collaboration!

* Le questionnaire a été conçu par Geneviève Gariépy et Geneviève Guernier, étudiantes sous la direction de Christine Corbeil et Francine Descarries, respectivement professeures en travail social et en sociologie, et membres de l'Institut de recherches et d'études féministes de l'UQAM, en collaboration avec le Bureau de la recherche institutionnelle.

Section 1 - Données personnelles

Q1 Êtes-vous...

- ☐ Une femme
☐ Un homme

Q2 Quel est votre état matrimonial?

- ☐ Jamais marié-e légalement (célibataire)
☐ Marié-e légalement (et non séparé-e)
☐ Séparé-e, mais toujours marié-e légalement
☐ Divorcé-e
☐ Veuf ou veuve

Q3 En ce moment, vivez-vous en couple sous le même toit?

- ☐ Oui
☐ Non Si non, passez à la question 5

Q4 Est-ce que votre conjoint-e est également parent-étudiant?

☐ Oui

☐ Non

Q5 Quel est votre année de naissance?

Q6 Quel est votre lieu de naissance (ville, province s'il y a lieu et pays)?

Q7 Depuis combien d'années résidez-vous dans la région de Montréal?

Section 2 - Parcours universitaire

Q8 Avez-vous déjà interrompu des études universitaires?

☐ Oui

☐ Non Si non, passez à la question 10

Q9 Donnez la raison et la durée de chacune des interruptions :

Q10 Dans quelle unité êtes-vous inscrit-e actuellement?

☐ Faculté des arts

☐ Faculté des sciences de l'éducation

☐ Faculté de communication

☐ Faculté de science politique et de droit

☐ Faculté des sciences

☐ École des sciences de la gestion

☐ Faculté des sciences humaines

☐ École supérieure de mode de Montréal

☐ Télum

Q11 Dans quel genre de programme êtes-vous inscrit-e?

☐ Certificat

☐ Baccalauréat (incluant baccalauréat par cumul)

☐ Diplôme d'études supérieures spécialisées

☐ Maîtrise

☐ Doctorat

☐ Programme court, microprogramme

☐ Aucun (étudiant libre)

Si aucun, passez à la question 13

Q12 Quel est le nom de votre programme?

Q13 Quel est votre régime d'études?

☐ Temps complet

☐ Temps partiel

Q14 Combien d'heures par semaine passez-vous en cours ou en stage?

Q15 En additionnant les périodes de cours ou de stages, le travail à la maison, en bibliothèque, etc., combien d'heures par semaine environ consacrez-vous actuellement à vos études?

☐ 5 heures ou moins

☐ 6 à 15 heures

☐ 16 à 25 heures

☐ 26 à 35 heures

☐ 36 à 45 heures

☐ 46 heures et plus

Q16 En quelle année avez-vous commencé vos études dans le programme auquel vous êtes inscrit-e actuellement?

Q17 Quelle est l'année prévue de la fin de vos études dans ce programme?

Q18 En tant que parent-étudiant à l'UQAM, jusqu'à quel point êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes?

	D'accord	Plus ou moins d'accord	En désaccord
Je trouve mon parcours scolaire gratifiant.....	☐	☐	☐
Je suis satisfait-e de mes résultats scolaires	☐	☐	☐
J'ai le sentiment de bien profiter de mon passage à l'université	☐	☐	☐

Q19 Commentez votre situation aux études en tant que parent-étudiant :

Section 3 - Situation d'emploi et situation financière

Q20 Présentement, travaillez-vous?

☐ Oui

☐ Non Si non, passez à la question 23

Q21 Combien d'heures chaque semaine?

- ☐ 5 heures ou moins
☐ 6 à 15 heures
☐ 16 à 25 heures
☐ 26 à 35 heures
☐ 36 à 45 heures
☐ 46 heures et plus

Q22 Quel revenu brut annuel tirez-vous de cet emploi?

- ☐ Moins de 10 000 \$
☐ Entre 10 000 \$ et 14 999 \$
☐ Entre 15 000 \$ et 19 999 \$
☐ Entre 20 000 \$ et 24 999 \$
☐ Entre 25 000 \$ et 29 999 \$
☐ Entre 30 000 \$ et 34 999 \$
☐ 35 000 \$ et plus

Q23 Avez-vous travaillé au cours de l'été 2006?

- ☐ Oui
☐ Non Si non, passez à la question 25

Q24 S'il s'agissait d'un emploi d'été temporaire, quel en a été le revenu brut total?

- ☐ Moins de 5 000 \$
☐ Entre 5 000 \$ et 9 999 \$
☐ Entre 10 000 \$ et 14 999 \$
☐ Entre 15 000 \$ et 19 999 \$
☐ 20 000 \$ et plus

Q25 Bénéficiez-vous du programme de prêts et bourses du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec?

- ☐ Oui
☐ Non Si non, passez à la question 28

Q26 Combien recevez-vous annuellement de cette aide financière?

- ☐ Moins de 5 000 \$
☐ Entre 5 000 \$ et 9 999 \$
☐ Entre 10 000 \$ et 14 999 \$
☐ Entre 15 000 \$ et 19 999 \$
☐ Entre 20 000 \$ et 24 999 \$
☐ 25 000 \$ et plus

Q27 De cette aide financière, quel est le montant (\$) accordé sous forme de prêt?

Q28 Bénéficiez-vous de bourses autres que celles du Ministère?

☐ Non

☐ Oui, pour un montant annuel total de :

Q29 Bénéficiez-vous d'une pension alimentaire (ou d'un soutien financier quelconque de votre ex-conjoint-e)?

☐ Non

☐ Oui, pour un montant annuel total de :

Q30 Bénéficiez-vous d'un soutien financier de votre conjoint-e?

☐ Non

☐ Oui, pour un montant annuel total de :

Q31 Bénéficiez-vous d'un soutien financier de vos parents?

☐ Non

☐ Oui, pour un montant annuel total de :

Q32 Bénéficiez-vous d'autres sources financières?

☐ Non

☐ Oui, pour un montant annuel total de :

Q33 Comment qualifiez-vous votre situation financière?

☐ Très aisée

☐ Plutôt aisée

☐ Satisfaisante

☐ Plutôt précaire

☐ Très précaire

Section 4 - Responsabilités parentales

Q34 Quel âge a (ont) votre (vos) enfant(s)?

	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 3 à 5 ans	De 5 à 8 ans	De 8 à 11 ans	De 11 à 14 ans	De 14 à 18 ans	18 ans et plus
Premier enfant.....	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Deuxième enfant	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Troisième enfant	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Quatrième enfant	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Q35 Parmi les énoncés suivants, choisissez celui qui illustre le mieux votre situation pour chacun des enfants qui demeure sous votre toit :

	Garde à temps plein	Garde à temps plein sauf une fin de semaine sur deux	Garde partagée (50-50)	Garde une fin de semaine sur deux	Autre situation
Premier enfant.....	☐	☐	☐	☐	☐
Deuxième enfant	☐	☐	☐	☐	☐
Troisième enfant	☐	☐	☐	☐	☐
Quatrième enfant	☐	☐	☐	☐	☐

Q36 Si vous vous trouvez dans une autre situation que celles mentionnées à la question précédente pour au moins un de vos enfants, décrivez cette autre situation:

Q37 Au cours d'une journée type, du lever au coucher, sans compter la durée du sommeil, indiquez combien d'heures votre enfant passe...

À la maison avec sa mère ou son père

	Moins d'une heure	De 1 à 3 heures	De 3 à 5 heures	Cinq heures ou plus	Variable	Jamais/Ne s'applique pas
Premier enfant.....	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Deuxième enfant	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Troisième enfant	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Quatrième enfant	☐	☐	☐	☐	☐	☐

À la garderie

	Moins d'une heure	De 1 à 3 heures	De 3 à 5 heures	Cinq heures ou plus	Variable	Jamais/Ne s'applique pas
Premier enfant.....	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Deuxième enfant	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Troisième enfant	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Quatrième enfant	☐	☐	☐	☐	☐	☐

À l'école

	Moins d'une heure	De 1 à 3 heures	De 3 à 5 heures	Cinq heures ou plus	Variable	Jamais/Ne s'applique pas
Premier enfant.....	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Deuxième enfant	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Troisième enfant	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Quatrième enfant	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Au service de garde (matin, midi et après-midi inclus)

	Moins d'une heure	De 1 à 3 heures	De 3 à 5 heures	Cinq heures ou plus	Variable	Jamais/Ne s'applique pas
Premier enfant.....	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Deuxième enfant	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Troisième enfant	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Quatrième enfant	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Chez l'ex-conjoint-e

	Moins d'une heure	De 1 à 3 heures	De 3 à 5 heures	Cinq heures ou plus	Variable	Jamais/Ne s'applique pas
Premier enfant.....	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Deuxième enfant	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Troisième enfant	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Quatrième enfant	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Avec un-e gardien-ne rémunéré-e

	Moins d'une heure	De 1 à 3 heures	De 3 à 5 heures	Cinq heures ou plus	Variable	Jamais/Ne s'applique pas
Premier enfant.....	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Deuxième enfant	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Troisième enfant	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Quatrième enfant	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Avec un-e gardien-ne non rémunéré-e (grand-parent, cousin-e, ami-e)

	Moins d'une heure	De 1 à 3 heures	De 3 à 5 heures	Cinq heures ou plus	Variable	Jamais/Ne s'applique pas
Premier enfant.....	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Deuxième enfant	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Troisième enfant	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Quatrième enfant	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Dans une autre situation

	Moins d'une heure	De 1 à 3 heures	De 3 à 5 heures	Cinq heures ou plus	Variable	Jamais/Ne s'applique pas
Premier enfant.....	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Deuxième enfant	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Troisième enfant	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Quatrième enfant	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Q38 L'un de vos enfants ou votre enfant fréquente-t-il l'un des Centres de la petite enfance (CPE) de l'UQAM?

- ☐ Oui Si oui, passez à la question 42
☐ Non

Q39 Avez-vous fait des démarches pour inscrire votre (vos) enfant(s) dans l'un de ces Centres?

- ☐ Oui
☐ Non

Q40 Si vous pouviez avoir une place aujourd'hui dans un CPE de l'UQAM, y inscririez-vous votre (vos) enfant(s)?

- ☐ Oui
☐ Non

Q41 Indiquez pourquoi vous inscririez ou n'inscririez pas votre (vos) enfant(s) dans un CPE de l'UQAM :

Q42 Pouvez-vous compter sur un réseau de soutien gratuit pour s'occuper de votre (vos) enfant(s)?

- ☐ Oui
☐ Non Si non, passez à la question 45

Q43 Si oui, qui vous aide? (Cochez autant de cases que nécessaire)

- ☐ Parenté
☐ Amis-es
☐ Voisins-es
☐ Autre

Q44 Ce réseau vous vient en aide combien d'heures au total chaque semaine?

- ☐ 5 heures ou moins
☐ 6 à 10 heures
☐ 11 à 15 heures
☐ 16 à 20 heures
☐ Plus de 20 heures

Section 5 - Partage des tâches

Q45 Si vous vivez présentement en couple, comment se partagent les tâches suivantes?
(si la tâche est accomplie par une tierce personne, cochez la dernière case)

	Presque toujours moi (80 à 100% du temps)	Souvent moi (60 à 80% du temps)	Autant ma conjointe / mon conjoint que moi (40 à 60% du temps)	Souvent ma conjointe / mon conjoint (60 à 80% du temps)	Presque toujours ma conjointe / mon conjoint (80 à 100% du temps)	Autre per- sonne (enfant, parent, employé, autre per sonne res- source)	Ne s'appli- que pas
Lever de l'enfant.....	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Coucher de l'enfant	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Rester à la maison quand l'enfant est malade	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Conduire ou aller chercher l'enfant à l'école ou à la garderie	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Supervision des devoirs	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Amener l'enfant aux loisirs/chez les amis.....	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Rendez-vous de l'enfant : médecin, dentiste, etc.	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Préparation des repas	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Lessive	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Épicerie	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Autres courses	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Ménage quotidien.....	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Gros ménage	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Pelouse/neige	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Poubelle	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Budget familial, règlement des comptes.....	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Recyclage/récupération.....	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Soins aux proches dépendants (s'il y a lieu)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Q46 Si vous êtes en situation monoparentale, comment se partagent les tâches suivantes?

	Presque toujours moi (80 à 100% du temps)	Souvent moi (60 à 80% du temps)	Autant quelqu'un d'autre que moi (40 à 60% du temps)	Souvent quelqu'un d'autre (60 à 80% du temps)	Presque toujours quelqu'un d'autre (80 à 100% du temps)	Ne s'applique pas
Lever de l'enfant.....	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Coucher de l'enfant	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Rester à la maison quand l'enfant est malade	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Conduire ou aller chercher l'enfant à l'école ou à la garderie	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Supervision des devoirs	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Amener l'enfant aux loisirs/chez les amis.....	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Rendez-vous de l'enfant : médecin, dentiste, etc.	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Préparation des repas	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Lessive	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Épicerie	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Autres courses	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Ménage quotidien.....	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Gros ménage	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Pelouse/neige	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Poubelle	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Budget familial, règlement des comptes.....	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Recyclage/récupération.....	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Soins aux proches dépendants (s'il y a lieu)	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Q47 Si vous le souhaitez, commentez cette répartition des tâches :

Section 6 - Conciliation études-famille

Q48 Décrivez les conséquences, qu'elles soient positives ou négatives, de votre vie familiale sur votre vie d'étudiant-e :

Q49 Décrivez les conséquences, qu'elles soient positives ou négatives, de votre vie d'étudiant-e sur votre vie familiale :

Q50 Combien d'heures en moyenne par semaine consacrez-vous à des loisirs et des activités culturelles pour vous-même?

Q51 Combien d'heures en moyenne par semaine consacrez-vous à du bénévolat ou au militantisme?

Q52 Combien d'heures en moyenne par semaine consacrez-vous au transport (pour les enfants, les études, le travail)?

Q53 Globalement, comment estimez-vous le temps que vous consacrez à...

	Très insuffisant	Insuffisant	Suffisant	Très suffisant	Pas d'opinion/Ne s'applique pas
La famille.....	☐	☐	☐	☐	☐
Les études.....	☐	☐	☐	☐	☐
Les loisirs	☐	☐	☐	☐	☐
Les activités personnelles	☐	☐	☐	☐	☐
Le bénévolat/le militantisme	☐	☐	☐	☐	☐
Le travail rémunéré	☐	☐	☐	☐	☐

Q54 Cochez l'énoncé qui s'applique le mieux à votre état de santé en ce moment :

- ☐ Il n'y a aucun changement depuis que je suis parent-étudiant
- ☐ Je suis en moins bonne forme depuis que je suis parent-étudiant
- ☐ Je suis en meilleure forme depuis que je suis parent-étudiant

Q55 Avez-vous déjà eu recours à des services d'écoute, de référence ou de soutien psychologique pour des problèmes de stress en lien avec votre situation de parent-étudiant?

- ☐ Oui, à l'UQAM (Halte-ami,
Services à la vie étudiante)
- ☐ Oui, ailleurs
- ☐ Non

Si non, passez à la question 58

Q56 Si oui, diriez-vous que cette démarche a eu des résultats satisfaisants?

- ☐ Oui
- ☐ Non

Q57 Expliquez votre réponse à la question précédente :

Section 7 - Recommandations

Q58 Classez par ordre de priorité chacun des services suivants que vous jugeriez utiles pour les parents-étudiants à l'UQAM (cochez une seule case par colonne) :

	1er	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	9e	10e
Halte-garderie	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Places en garderie pour les temps partiels ...	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Places réservées dans les résidences étudiantes pour les familles.....	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Cuisine collective.....	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Représentation auprès des facultés et de l'administration uqamienne.....	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Aide financière d'urgence.....	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Activités socioculturelles gratuites.....	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Réseau d'entraide entre parents	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Bourses pour congés parentaux.....	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Centre pour parents-étudiants : références, ressources, soutien psychologique, sorties gratuites avec enfants, lieu de discussion et de partage, salle d'allaitement.....	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Q59 Quelle(s) autre(s) mesure(s) ou quel autre soutien souhaiteriez-vous obtenir à l'UQAM afin de faciliter votre vie de parent-étudiant?

Q60 Avez-vous des suggestions précises qui concerneraient particulièrement vos enseignants-es, votre département ou votre faculté?

Q61 Avez-vous des commentaires à propos de la présente enquête?

Q62 Accepteriez-vous de participer à un groupe de discussion suite à cette enquête?

☐ Oui
☐ Non

Q63 Si oui, veuillez laisser s'il vous plaît votre nom, votre numéro de téléphone et votre adresse électronique :

Merci de votre collaboration !

